

ACTUELS

Libertés-Maroc



الدرقاوعد

20

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DES LETTRES.

ACTUELS
Libertés-Maroc
Été 1982

6 Lettre de « Libertés-Maroc » à « Actuels »

Abdellatif Derkaoui

7-11 Extraits de lettres

12-23 Dessins de prison

25-62 Kénitra, 1972/1982

Textes, dessins, photographies,
lettres, témoignages, documents, informations, etc.



ACTUELS
Libertés-Maroc
En 1982

Lettre de Libertés-Maroc à Actuels

(Paris, 20 septembre 1981)

Juste un mot pour vous faire une proposition. Libertés-Maroc va sortir son numéro 3, centré sur les événements du 20 juin à Casa. Nous prévoyons un autre numéro axé sur la création carcérale, c'est-à-dire tout ce que les prisonniers ont écrit, dessiné, fabriqué en prison à Kénitra et ailleurs. Il y a de la matière, qu'il s'agit d'ordonner, parfois de commenter. La proposition est de voir s'il est possible de faire une co-édition de nos deux revues sur ce thème : une sorte de numéro hors-série. Les raisons qui nous poussent à vous faire cette proposition sont multiples. Pour nous, c'est d'abord une manière de continuer, de généraliser ce que vous avez commencé avec Abdellatif Derkaoui**. C'est aussi une manière de mettre en commun nos capacités de travail, mais surtout de voir en quoi ce qui est écrit, dessiné, suggéré par les détenus de Kénitra, nous parle à nous, à vous, à la France de Mitterand. Bref, en quoi ce vécu est-il, pour utiliser ces grands mots que nous n'aimons pas, universel. Dans notre esprit, il ne s'agira pas seulement de transposer, de faire écouter les voix de Kénitra, mais aussi de dialoguer avec elles, de dire pourquoi nous ne sommes pas, éventuellement, d'accord avec tel ou tel point.*

*Avec ses deux prisons ('centrale' et 'civile'), la ville de Kénitra est la capitale pénitentiaire du Maroc, surtout en ce qui concerne les détenus politiques.

**Voir *Actuels* numéros 14 et 18.



DESSINS ET EXTRAITS DE LETTRES

Abdellatif Derkaoui

Je suis né en 1945 dans un village du nord du Maroc, Zaouiat Amjout [...] Dès que j'ai obtenu mon baccalauréat, je me suis inscrit à la Faculté des Lettres (Université Mohamed V), qui était à la fin des années 60 le théâtre de nouveaux courants culturels et politiques. Par la suite, comme j'ai été élu membre du comité exécutif de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc, je suis allé à Rabat, où se trouve le siège central du syndicat. Et au début de 1966, après quatre années d'études à l'Université, j'ai intégré le corps enseignant en tant que professeur d'arabe dans l'un des lycées de Rabat. A la faveur de plusieurs voyages en Europe, surtout en juillet 1968 (en pleine retombée des idées de mai 68...), j'ai été profondément marqué par mes contacts avec divers milieux qui avaient participé directement à ces événements. J'ai été aussi très marqué par la situation dans laquelle étaient les immigrés en France, en Belgique et en Allemagne. Le reste de l'histoire, tu la connais évidemment. J'ai été arrêté le 27 janvier 1972, accusé de « trouble de l'ordre public » et condamné à trois mois de prison ferme. Mais avant la fin de ma peine, j'ai été enlevé de l'intérieur même de la prison civile de Rabat et emmené vers un lieu anonyme, dans l'un des centres de torture. Depuis cette date je suis en prison. Les principaux événements de ces sept années de détention ont été les suivants : en novembre 1972, nous avons mené une grève de la faim qui a duré 31 jours pour exiger l'amélioration de notre situation en tant que détenus politiques ; en 1975, nouvelles tortures chez la police, et isolement total durant cinq mois (d'autres camarades ont subi le même sort) ; début 1979, j'ai été transféré à l'hôpital où j'ai passé cinq mois [...] Je suis pour le moment sur le point de réaliser une vingtaine de tableaux qui traitent du même sujet (barreaux, torture et murs). J'espère ne pas heurter un public un peu conformiste qui est en quête d'un lieu de refuge, de détente et de décharge, ce public là qui cherche une couleur vive, une teinte chaude, une étendue de verdure ou un spectacle de couleur et qui ne trouvera rien de cela dans mes toiles ; et cela peut paraître paradoxal car nous-mêmes manquons justement terriblement de cette couleur... On n'y trouve que le noir de la cellule et ce n'est même pas ce noir pur de l'extérieur, car le noir de la grotte, le noir primitif, initial, n'est pas aussi stressant, angoissant que ce noir de la cellule, lourd sombre et étouffant de la cellule, comme si on était dans un

océan de brume éternelle, totale et définitive. A l'extérieur, l'œil est habitué à balayer d'un seul coup et seulement en quelques instants des centaines et parfois des milliers de km² de couleurs ; multipliez cela par des milliers de secondes, on arrive à faire plonger l'œil dans un océan de couleurs permanent, chose qui n'existe pas dans la vie carcérale. Le détenu est réduit à ne voir que le noir ainsi que ce blanc farouche, sale et délabré, quelques mètres ou parfois quelques centimètres de ciel, et bien des fois *rien*. On oublie même si le ciel existe, ce grand morceau de bleu infini, de bleu splendide ; seuls ceux qui en sont privés connaissent depuis l'antiquité son essence superbement esthétique. Ce spectacle horrible des murs qu'on voit pendant des milliers de jours et des dizaines de milliers d'heures, spectacle qui ne change jamais et que tu es forcé de voir plusieurs heures par jour, ne peut pas ne pas affecter pour toujours l'activité et l'équilibre sensoriels. Moi-même, j'ai remarqué qu'après des années d'enfermement avec mes camarades de prison dans un quartier de haute sécurité et d'isolement quasi total (car nous n'avons pas le droit comme les détenus de droit commun de sortir, de travailler ou de circuler dans la prison), j'ai remarqué, disais-je, que les choses et a fortiori les notions et les concepts tendaient à disparaître de l'activité cérébrale, et déjà les premières données de la nature tels le fleuve, la mer, la forêt, la lune, commencent à perdre leur signification initiale comme les mots qui nous restent de la nuit des temps, et que leurs objets correspondants n'y sont plus. Et ce n'est nullement l'état pathologique d'un amnésique qui voit défiler devant lui des tas de mots sans se rendre compte de leur contenu ou de leur signification ; seul le signe reste, le signifié s'efface progressivement [...] En tout cas, ce qui a été écrit ou dessiné durant cette décennie 70, que dans un poème j'appelle la décennie de l'horreur, ne représente presque rien de l'étendue des désastres qui ont mutilé physiquement et moralement des milliers de gens dans les maisons de torture, les prisons officielles et les camps de concentration secrets [...]

[...] Est-ce vraiment de la peinture?

Peu importe les formes dira-t-on, l'essentiel c'est de réussir en fin de compte à faire sortir de la gorge ce cri image de l'homme, partout où cet homme est objet de l'arbitraire. Alors peinture ou pas? Il m'est difficile de me prononcer là-dedans, néanmoins je suis convaincu (bien que ce n'est pas du tout à moi de juger) que c'était une manière de témoigner, de décrire l'horreur par l'image. Floue? Peut-être brouillée peut-être trop sombre, peut-être, il se peut aussi que ce soit quelque chose (un cri) d'étouffé, car ce n'est pas facile de crier par l'image. Alors ç'aurait été mieux par le langage articulé, dira-t-on, surtout que depuis la nuit des temps, l'homme a (du simple cri animal) perfectionné le langage articulé jusqu'à un haut niveau, à tel point qu'il est devenu un monde à part (et bien sûr le monde y est aussi) si perfectionné ; le langage est devenu l'expression de la souffrance et du cri humain, mais l'image articulée ne peut jamais remplacer l'image picturale. L'image c'est un autre monde aussi, car le monde aussi c'est l'image avant toute chose, d'autant plus qu'à peine apparue comme langage indépendant et particulier, l'image a déjà exploré le fond de l'horreur de la misère humaine [...]

[...] Comment te dire qu'en rentrant dans la cellule je ressens une secousse, et ceci presque tous les jours, une secousse angoissante remontant, de l'abdomen, non pas à cause d'une douleur quelconque, mais tout simplement par le fait qu'on

a envie d'écrire quelque chose, des mots (pas du tout macabres) à des amis, des mots, si doux, à des gens qu'on aime... Mais l'explosion *ne vient guère*, bien au contraire : toutes les multiples sensations se coagulent. Elles deviennent des caillots dans les steppes cervicales. Sensations douloureuses, aiguës parfois, dans la mesure où l'écriture est le dernier rempart (dans cette jungle de fer) où l'on peut semer des roses, de l'herbe ou des feuilles vertes. C'est le seul espace 'libre' où l'on peut à la fois évacuer ses propres spasmes, et faire lever ses propres arbres [...]

[...] Encerclé par le fer et les murs, claustré dans la cellule, le prisonnier est réduit à rien ; acculé, il doit rebrousser chemin, en s'enfonçant dans le passé (car sa vie est, et s'arrête là), quoique passé et avenir s'estompent, se diluent ; et le temps carcéral transcende ce qui n'a ici aucune 'signification', car évacuée de son immédiateté cette dualité n'a pas de prise sur la réalité, elle devient phantasme, ou plutôt comme le disait Rousseau : chimère. « O chimères, dernières ressources des malheureux. » C'est là où la lettre perd son essence habituelle comme moyen d'échange (idées, sentiments, informations, etc.) pour devenir par la suite un paysage sans fin, la personne visualisée de l'expéditeur, son double, sinon lui-même ; cette mutation vient du fait qu'à force d'être chassé du monde de l'immédiat le prisonnier remonte le fil du passé, aussi loin que possible. Au terme de ce voyage, il n'y a qu'une seule galaxie (minuscule certes) où les rares plantes existantes ont une existence purement symbolique, « seule et dernière rose dans ce désert », pour utiliser une image de Neruda. Parfois les lettres deviennent une rose dans ce champ de fer, une sorte de mémoire métabolique, assurant le rôle régulateur de l'ensemble de l'activité neuromusculaire, émotionnelle, imaginaire, etc. Elles deviennent le sourire maternel de l'enfance, ou ce que j'appellerai la communication initiale, non explicative, car, surchargée de sentiments, elle déborde toute communication linguistique [...] Une auréole d'électrons entoure parfois une lettre ; et des signes graphiques, de l'enveloppe, se dégage une chaleur suggestive apportant un monde si loin. Si loin et si merveilleux parfois, qu'il ressemble à un *au-delà*. Les messages, et les images, collées sur le papier, éveillent la faculté imaginative, dont on voulait arrêter le fonctionnement. Momentanées certes, le corps lapidé est régénéré par des secousses mémorielles, toute une foule d'images se libèrent et traversent les champs minés par les barreaux et par les murs. Ici, la lettre n'est plus du papier, une couleur, un espace lisse, une mosaïque de signes, une série d'images, contenues dans des phrases, figées, arrêtées, et momifiées une fois pour toutes. De l'ensemble de cela il y a une transcendance en mouvement, et d'une vivacité extraordinaire [...]

[...] Ca fait 3 ans à peu près que je souffre d'une hypertension, un diabète sucré vient de s'y ajouter, sans parler d'une sciatique, d'autres rhumatismes chroniques, et une colite qui n'arrange pas du tout les choses. Seulement il est presque impossible de suivre le régime ici. La 'nourriture' est une sorte de boue. Les médicaments fabriqués ici sont truqués. D'ailleurs la maison 'Roche' au Maroc est en cours de 'procès', en ce moment même, dû aux falsifications des produits pharmaceutiques. La médecine est sous la coupe policière, je dois affronter donc plusieurs obstacles pour imposer, et à la police, et aux autorités pénitentiaires, le respect des conditions nécessaires d'hospitalisation. Je recourrai s'il le faut à la grève de

la faim (avec tous les risques qui s'imposent) afin d'obliger les instances concernées à appliquer la décision du médecin [...]

[...] Seuls quelques objets, bien que très limités parfois (lettres, parloir, oiseaux de passage sur la cour, etc.) réussissent à ébranler tout ce voile d'acier qui a pour mission d'empêcher que l'âme ait ses saisons ordinaires, comme aurait pu le dire Neruda. N'y aurait-il pas alors le danger de tomber dans cette atmosphère intemporelle? C'est-à-dire de parler inlassablement de cette fixité absolue des murs, cette fixité interchangeable, tracée sur toutes les choses qui (du toit réduit de la cellule jusqu'au ciel si minuscule de la cour) forment ce cosmos miniaturisé pour le prisonnier? Je sais que ce n'est pas une exigence, de parler du même coin, mais c'est inévitable, sans quoi d'ailleurs, je ne peux même pas évoquer ta lettre, qui m'a bien soulagé aussi un certain moment de la terreur de toute une nuit, nuit de haute souffrance (dents, sciatique), et surtout de ce tombeau blindé où rien n'y est pour rendre l'équilibre à ce corps profondément déstabilisé, par toutes sortes d'agressions carcérales. Toutefois et pour ne pas m'égarer je m'arrêterai aux détails les plus saillants. Imagine-toi la souffrance dans un tombeau, sans médicaments, la faim involontaire, surtout que tout le monde dort et je ne veux réveiller personne (juste pour avoir un calmant quelconque). Or la seule possibilité — paradoxalement inévitable — dans ce gouffre de fer, c'est de traverser de bout en bout cette longue nuit carcérale, avec même pas l'espoir de voir le dentiste, mais lorsque je dis dentiste ce n'est qu'une manière parler, car la source de notre grand malheur (et même notre petit malheur) ici, c'est justement le dentiste ; la plupart d'entre nous perdent en moyenne deux dents par an. Avoir dans ces circonstances des molaires et même des prémolaires est déjà un luxe, les canines et encore, non pas du fait que la nourriture carcérale est l'une des plus grandes sources de l'érosion dentaire, d'ailleurs que peut-on avoir ici en dehors des sucreries, mais surtout par l'inexistence de prévention, de séances poursuivies, bref de soins nécessaires. Il en résulte qu'il y a des camarades qui, ne dépassant même pas la trentaine, se contentent des incisives. S'accommoder avec cette situation est l'une des plus grandes des misères, quoique ce n'est pas tout à fait grave. Malheur drapé de l'équivoque quand la possibilité de le rendre transparent se rétrécit de plus en plus, et le temps d'être bavard, remplir des pages et des pages, hélas, fait déjà partie de la préhistoire carcérale. Par l'érosion des murs et du temps intemporel, la mémoire n'est plus la même ; la maladie, protagoniste et effet de la même situation, accentue parfois davantage l'érosion mémoriale. Lorsque j'ai vu le médecin, il a ordonné mon hospitalisation, mais le malheur c'est que mon état de santé m'impose d'observer le repos. Or les conditions réelles dans lesquelles je me trouve me placent dans un état conflictuel où c'est toujours une guerre à mener. D'abord il faut se bagarrer contre l'autorité médicale pénitentiaire et policière afin d'arracher et d'imposer l'hospitalisation demandée par le médecin, mais bien sûr dans des conditions acceptables, chose qui demande beaucoup d'efforts, parfois pire que ça... Car ce ne sont pas seulement la police, les geôliers, les murs, le pouvoir médical, qui veillent sur la continuité des agressions, sur l'efficacité, l'alternance voulue et arrêtée, mais d'autres sources ou d'autres corps s'y ajoutent ; par exemple ça fait deux jours que je n'ai pas pu dormir à cause des cafards des souris et des rats. Avant-hier des souris rentrèrent dans la cellule ; réveillé au milieu de la nuit, j'ai veillé jusqu'au petit matin afin de les chasser de la cellule. Hier

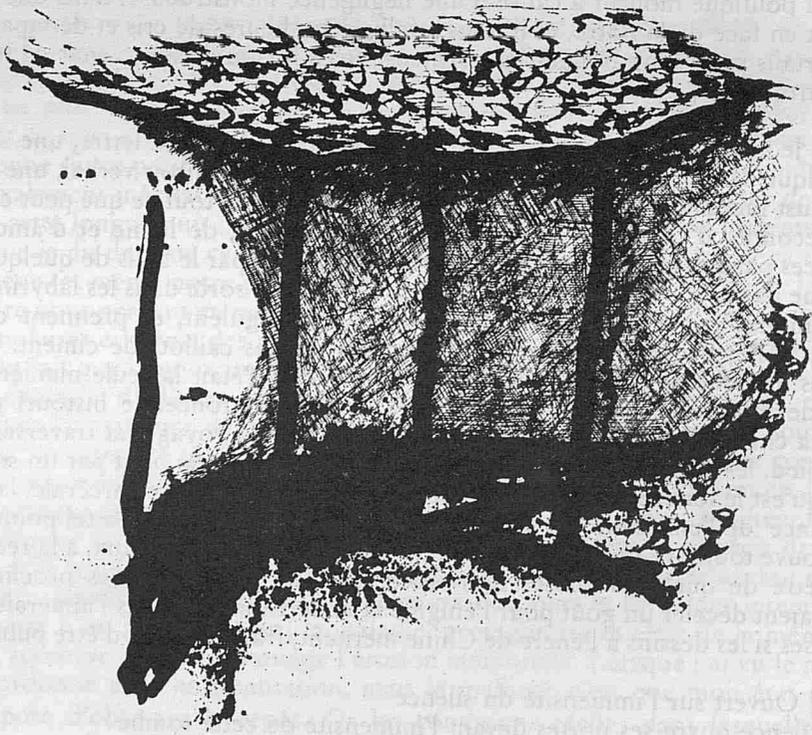
ce fut la bataille contre les cafards. Alors là, c'est un peu grave, car étant absorbé ou plutôt hanté par les éléments d'un tableau que je voulais peindre, j'ai vécu réellement un mauvais rêve, un rêve à dessiner. C'est au milieu de la nuit que le spectacle devait commencer, d'abord j'ai senti des pierres tout autour de ma bouche. Transpercé par ces pierres j'ai cru que c'était un cauchemar pictural, mais en réalité ce fut un va et vient de cafards qui jouaient, ou en quête de quoi manger, ce à quoi je ne m'en doutais pas. Une sorte de tachycardie s'ensuivit. Réveillé en sursaut, une tension si forte secoua violemment mes artères. Avec mon hypertension habituelle j'ai cru, un moment, que mon cerveau allait exploser ; surtout qu'avec le système cellulaire, que ce soit dans les maisons d'arrêt ou dans la maison centrale, il y a parfois de faibles chances d'échapper à des situations fâcheuses, car c'est tout un arsenal à faire bouger, par exemple il y a deux ans un détenu politique mourut à cause d'une négligence monstrueuse, dans une cellule qui fut en face de la nôtre, et il nous a fallu deux heures de cris et de tapages sur les portails pour faire bouger les gardiens ; mais lorsqu'ils sont venus ce fut vraiment trop tard [...]

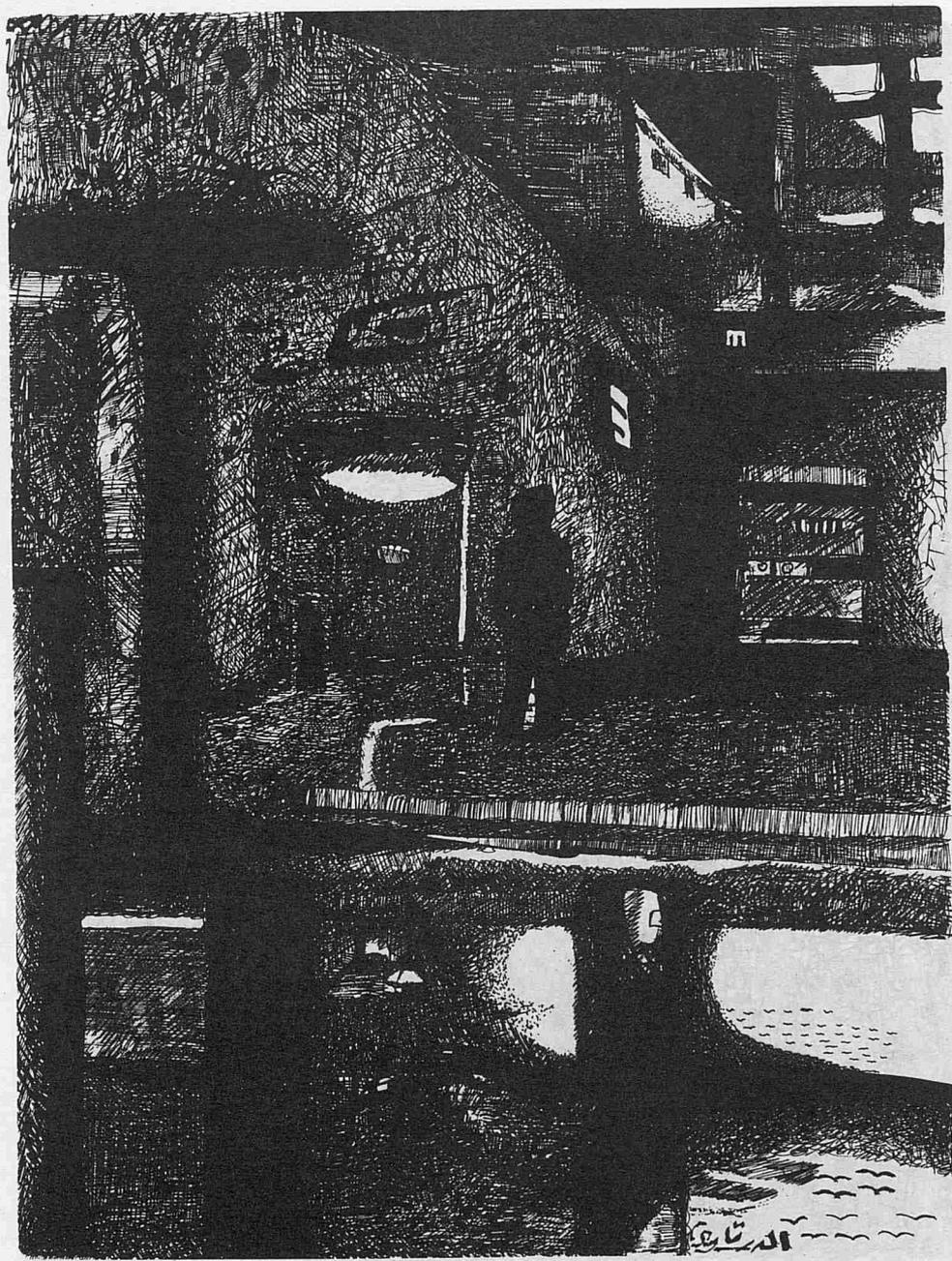
[...] Je suis toujours hanté par l'idée de t'écrire une longue lettre, une sorte de chronique de l'immédiat, de l'instantané intemporel, un miroir verbal, une lettre à la Proust racontant le temps cellulaire, c'est-à-dire avec tout ce que peut contenir une seconde, d'émotions, de rêve, de joie, de colère, de haine et d'amour [...] Mais ces paroles manquées pourraient être racontées par le biais de quelques dessins que j'avais pu t'envoyer. Rassemblées en quelque sorte dans les labyrinthes de la mémoire, et, avec le temps, ces paroles se coagulent, et prennent d'autres formes. Elles peuvent devenir des bourgeons ou des caillots de ciment. Ces esquisses manquées, même si elles furent médiocres, c'était la seule manière, pour moi, de faire l'autopsie du cauchemar cellulaire. Enfoncer le bistouri pictural dans la chair des murs, c'est aller en quelque sorte en voyage, et traverser, quoiqu'à pied, les 15 milliards de neurones, occupés de bout en bout par un seul plan fixe, qu'est le fer et les murs. Le dessin synthèse de la peinture carcérale, la 'transcendance' de l'ensemble des cauchemars cellulaires m'obsèdent à tel point que je me trouve toujours en train de décortiquer les murs et les barreaux, à la recherche peut-être de quelques choses d'invisible, d'irréel, où même mes proches amis pourraient déceler un goût pour l'énigme et la dérision [...] Mais j'aimerais que tu me dises si les dessins à l'encre de Chine méritent, franchement, d'être publiés [...]

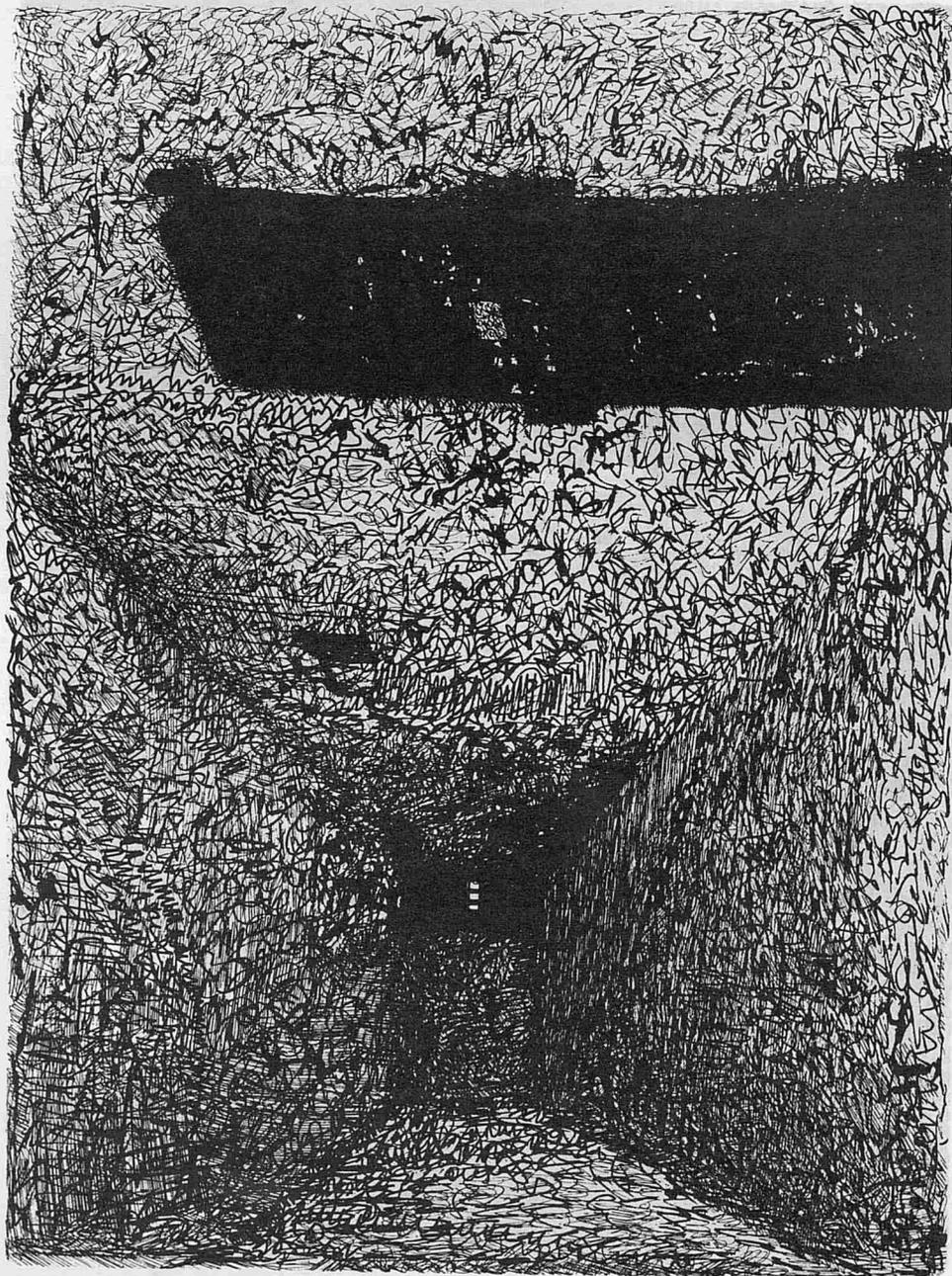
[...] Ouvert sur l'immensité du silence
le silence ouvre ses portes devant l'immensité de cette tombe

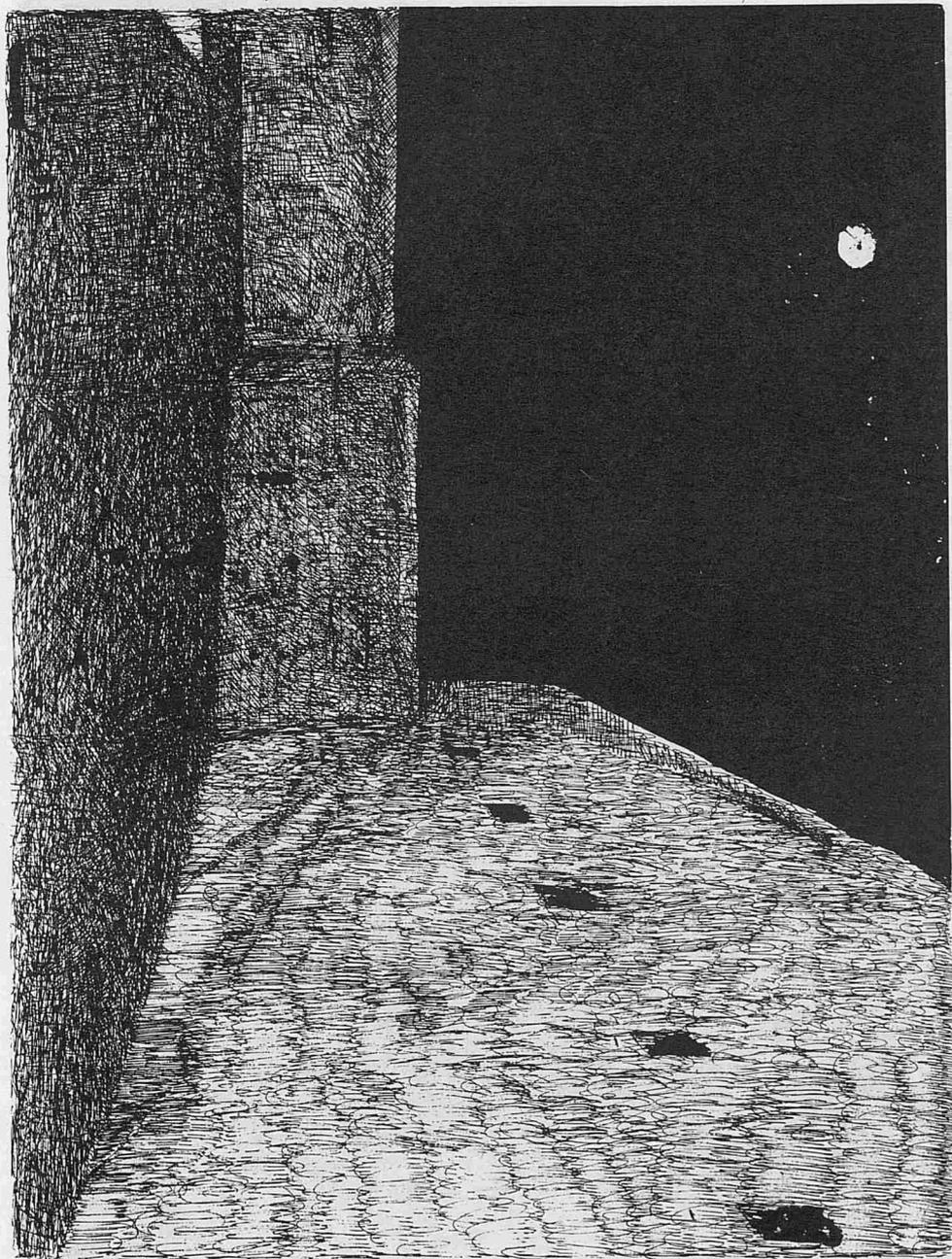
[...] le silence brutal
le silence inaudible des murs
le silence audible des morts

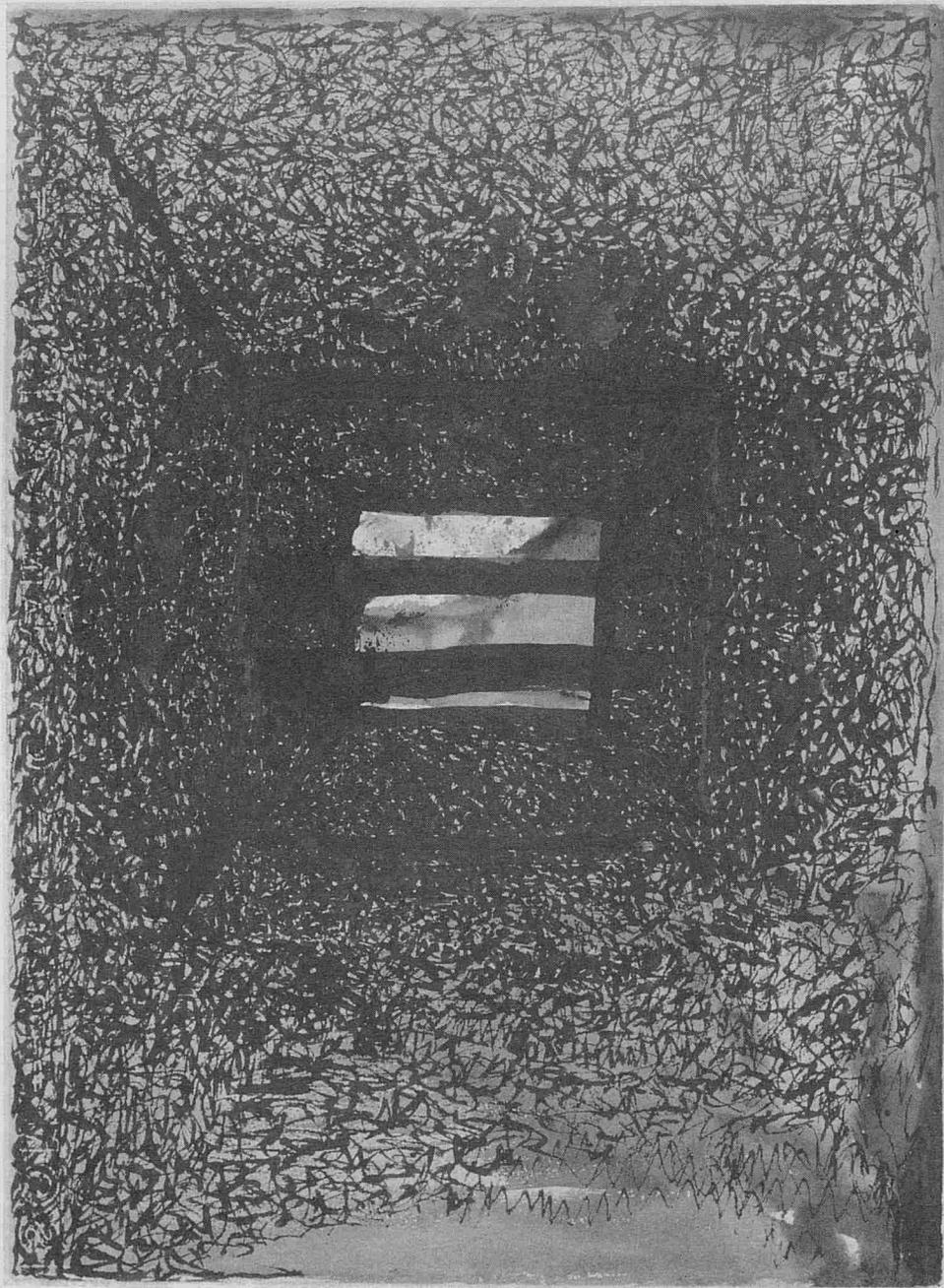
Abdellatif DERKAOU

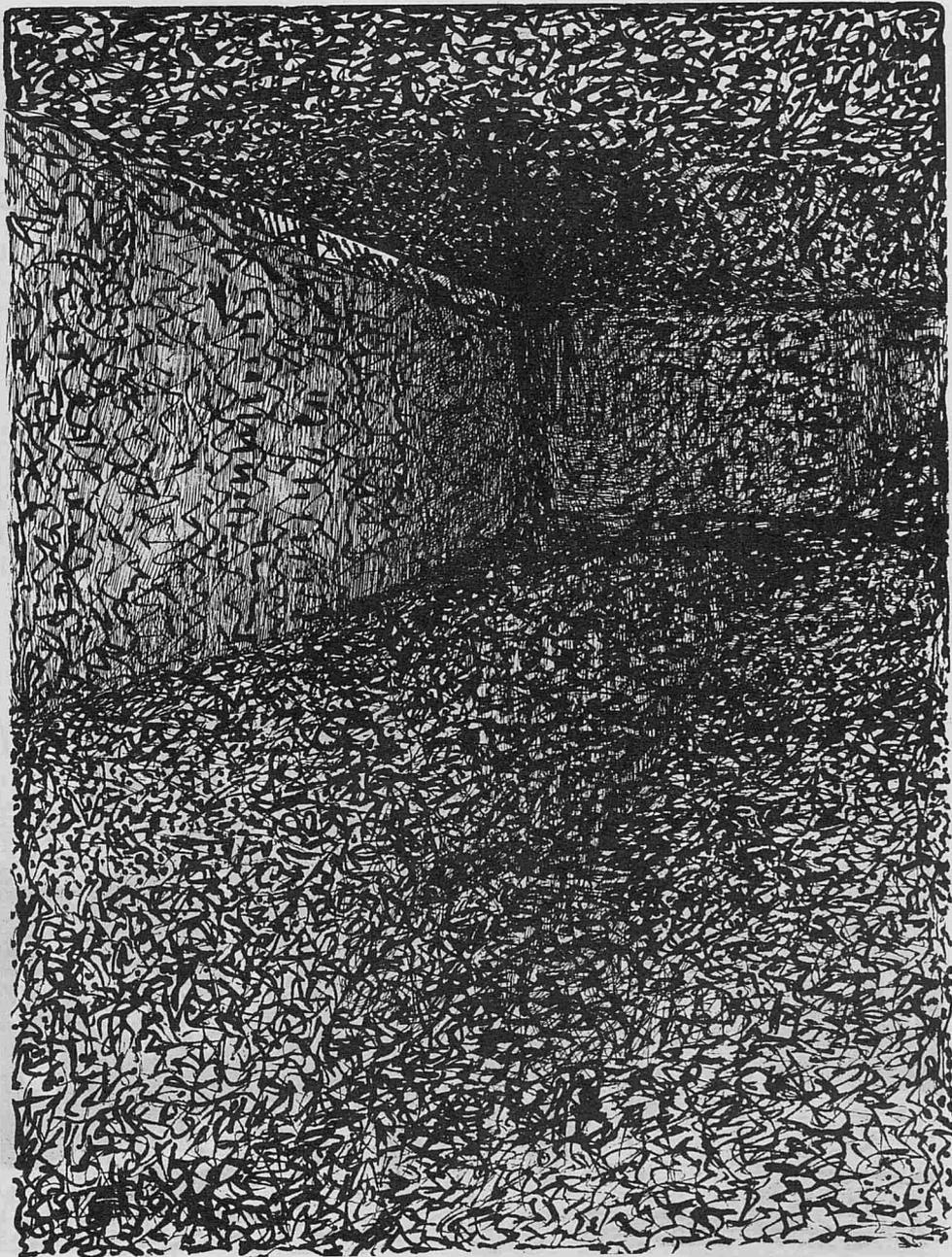


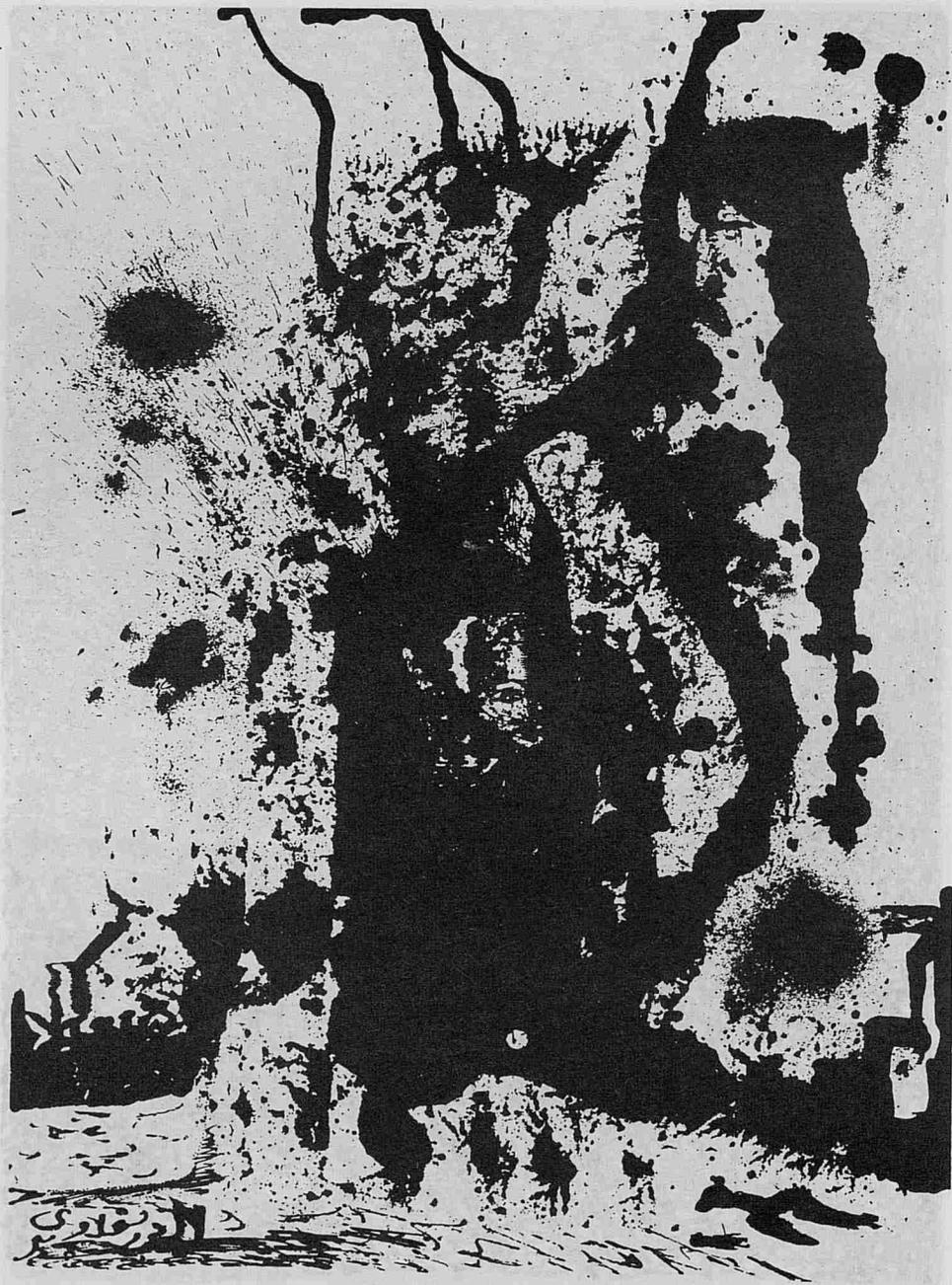


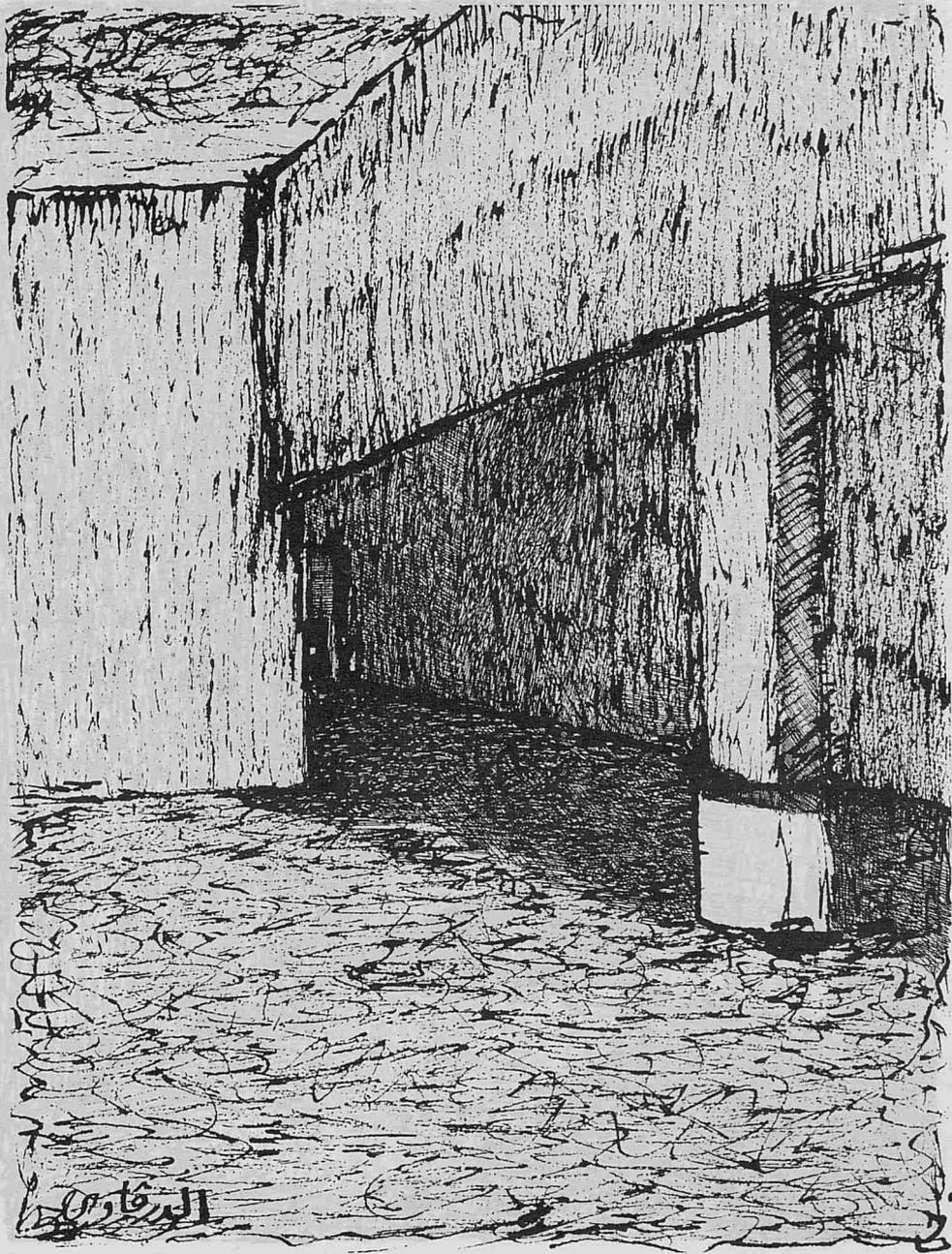


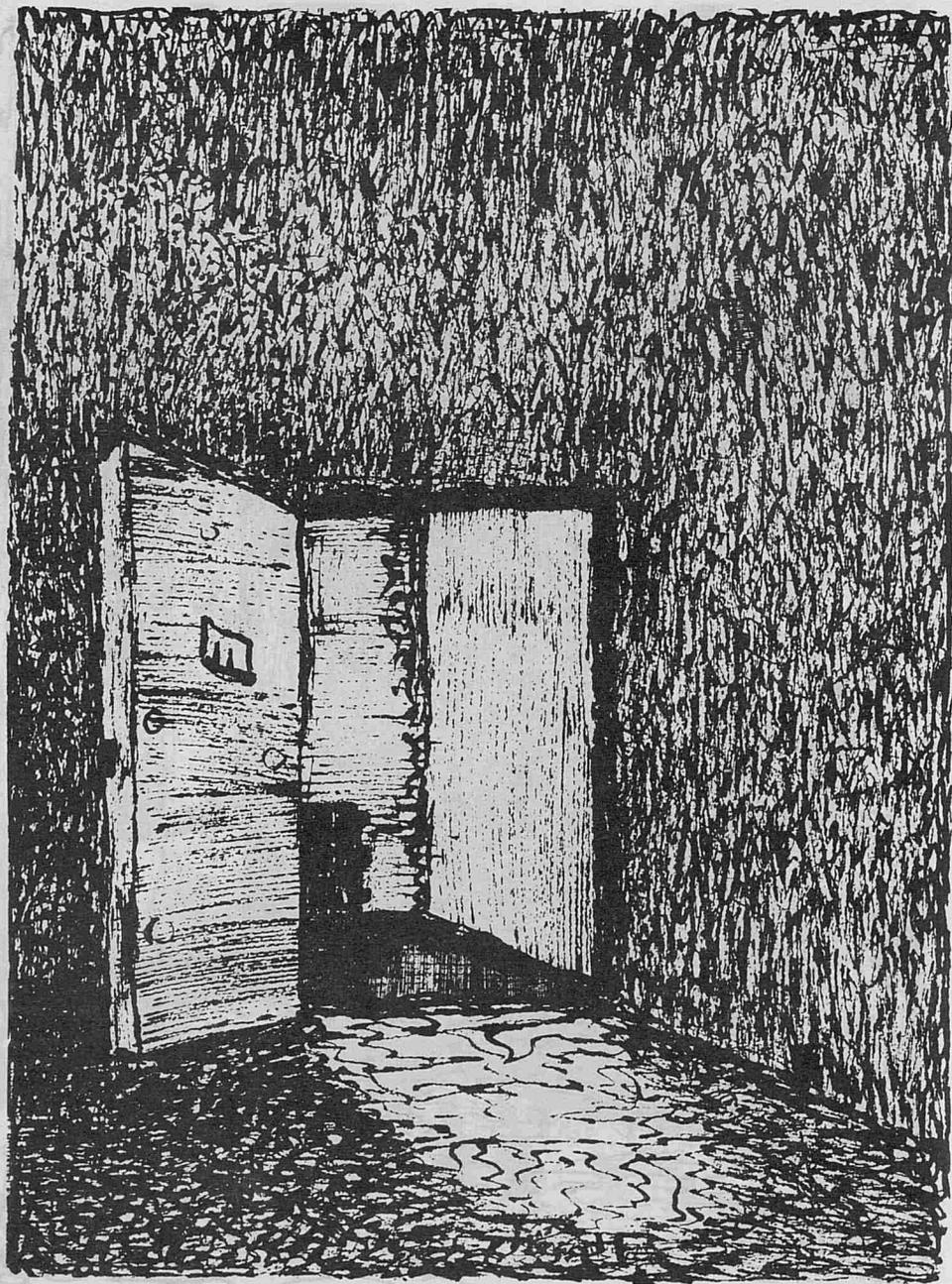


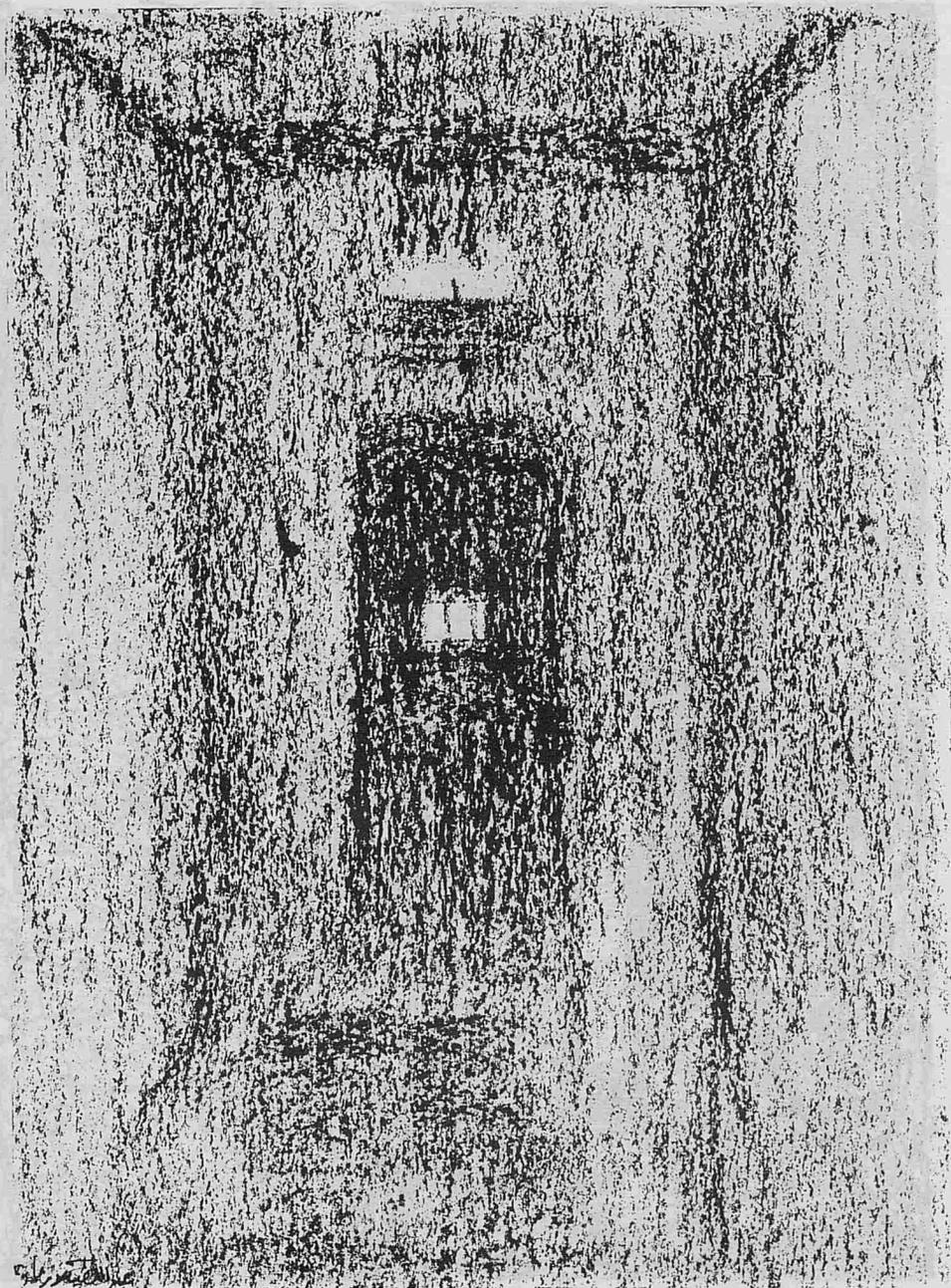


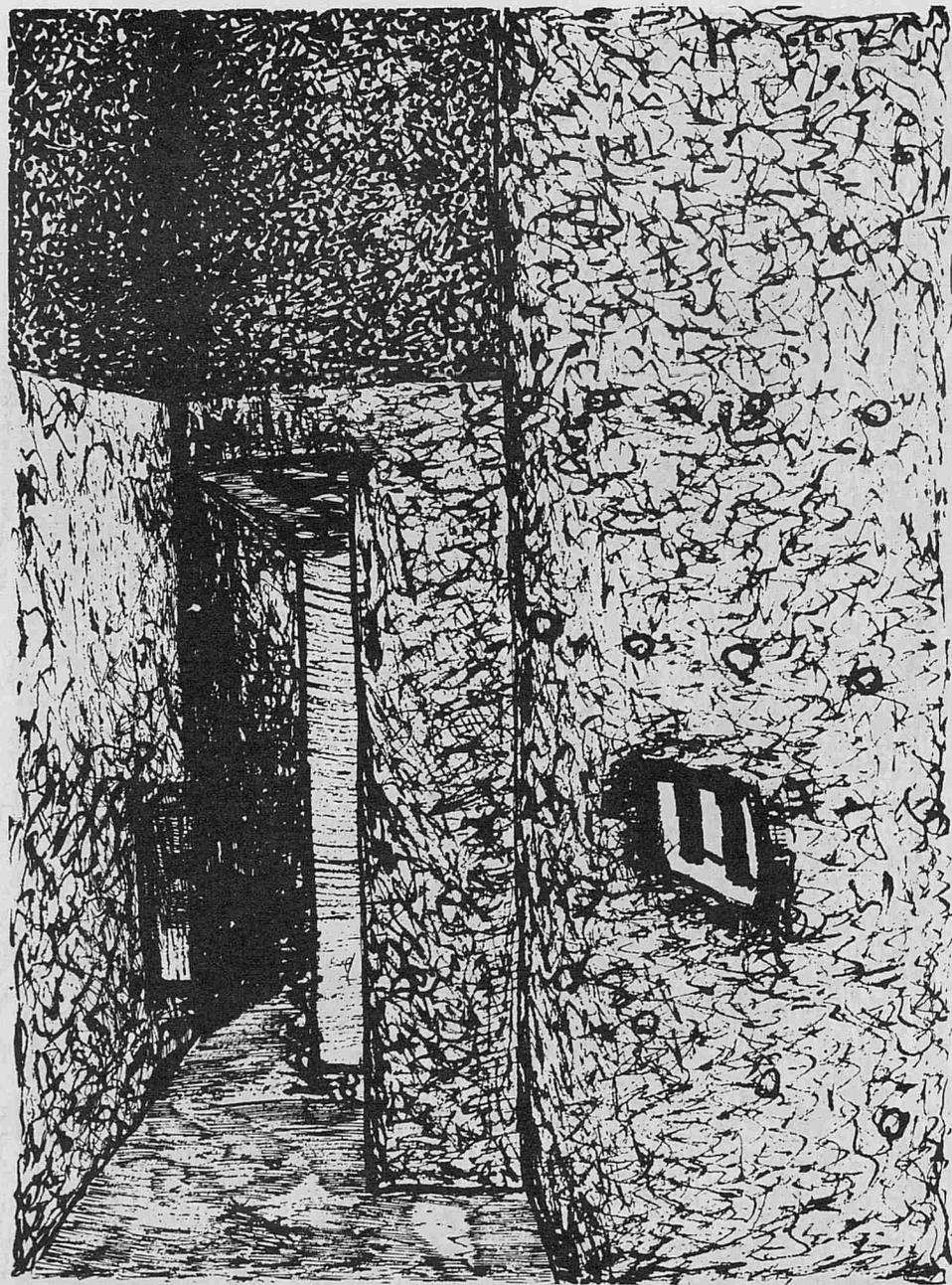


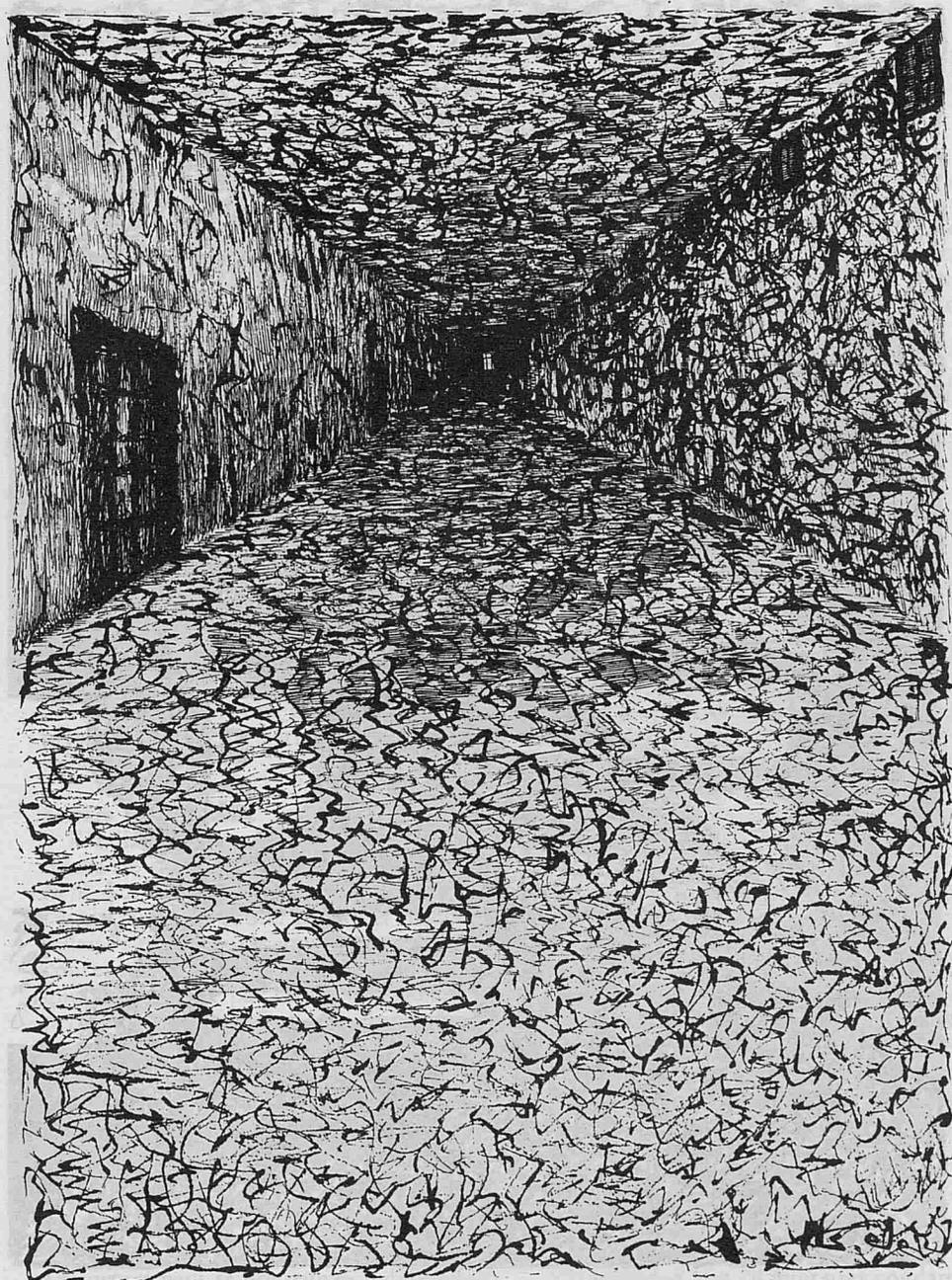




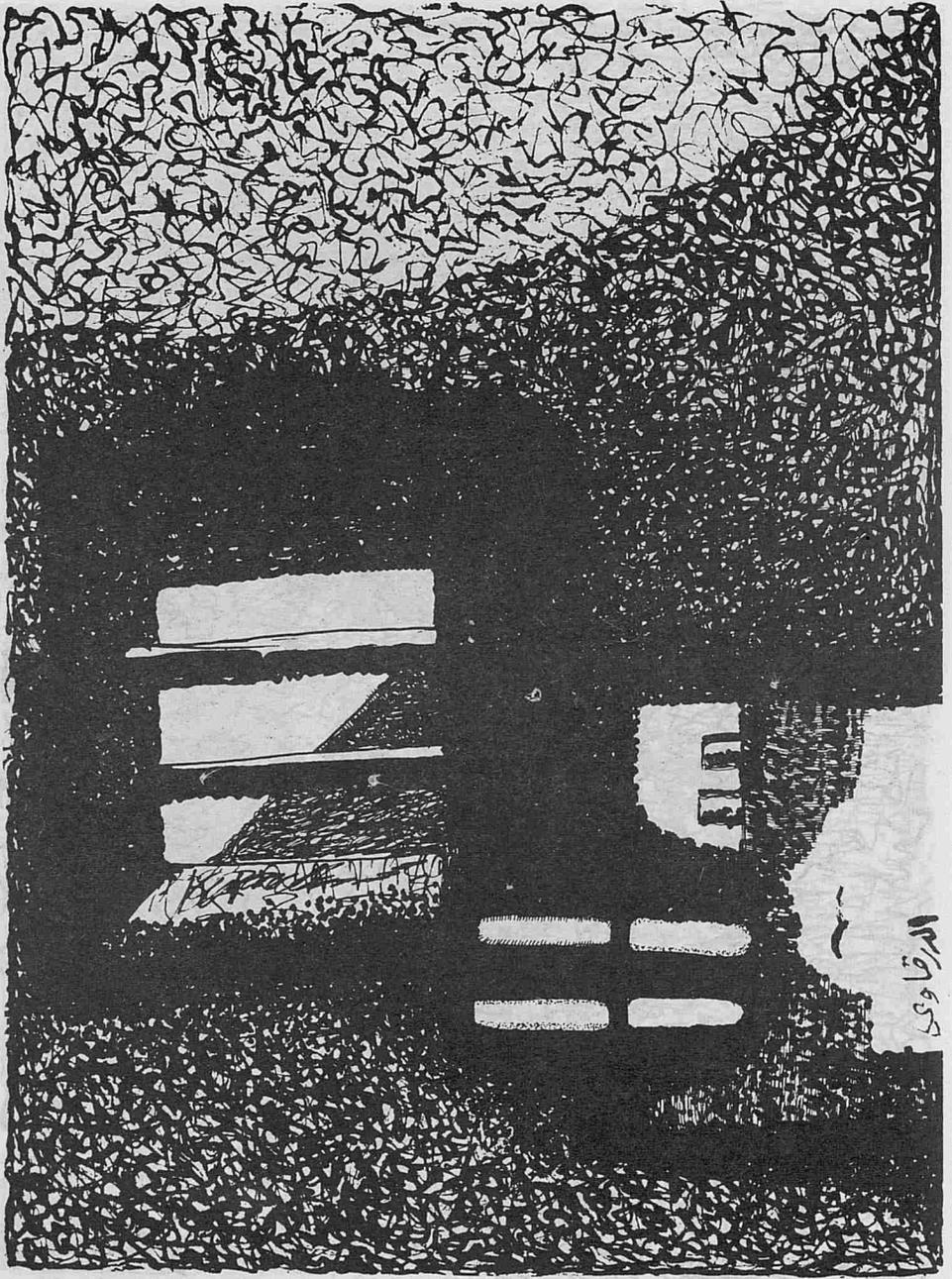








Le son se transmettait au travers de la roche et de l'eau, dans le temps, dans le son, dans le



الدرقاوي

Kénitra, 1972/1982

Ils m'ôtèrent le bandeau, les menottes, et je découvris que j'étais dans une salle de torture; cordes, fils électriques suspendus aux murs, barres de fer, table de bois robuste, deux longues chaises, de grandes bassines, des seaux, des cravaches, des bâtons, des tuyaux de plastique, divers habits entassés dans un coin. Quant aux murs, ils étaient tout tachés de sang. Une odeur nauséabonde régnait dans ce lieu.

(Mohamed Atlas, militant de l'U.N.F.P., arrêté en 1963, torturé pendant un mois à Dar El Mokri, incarcéré à Kénitra, où il est resté neuf ans dans le quartier des condamnés à mort)

1972, Rabat, Hassan II.

Dieu a placé le Roi sur le trône pour sauvegarder la monarchie. Pour cette sauvegarde, le rite malékite prévoit qu'il ne faut pas hésiter, s'il le faut, à faire périr le tiers de la population aux idées néfastes pour préserver les deux tiers de la population saine.

3 mars 1972, Rabat.

Il fallait mourir pour conserver le sens même de sa vie. Mais la mort en soi n'est rien. Au demeurant, il y a longtemps que j'avais fait mon choix. Ici, à cet instant, il fallait surmonter la souffrance. Or, la concentration morale sur toutes les raisons que l'on a de ne pas céder, non seulement permet d'être plus fort que la souffrance mais permet de l'estomper, de la faire passer à un état second. Si la conception marxiste de l'homme avait encore besoin d'une confirmation, c'est là qu'elle apparaît éclatante. Le militant isolé entre ses tortionnaire est le plus fort, plus fort que la torture, plus fort que la mort. La pensée révolutionnaire efface la souffrance. Le corps est littéralement, effectivement décontracté. La torture peut se poursuivre indéfiniment. Ce sont les tortionnaires qui se fatiguent.

Pendant ce temps, dans le noir, dans le

froid qui envahit, la pensée reste étonnamment en éveil. Pas un bruit, pas une parole de mes tortionnaires ne m'ont échappé [...] Le plus important est ceci : les opérations de torture étaient dirigées par quelqu'un dont je n'ai jamais retrouvé la voix parmi les commissaires que j'ai pu voir ensuite à la Sûreté Régionale, quelqu'un qui ne pouvait venir que de la Sûreté Nationale, et dont il y a de fortes raisons de penser qu'il ne pouvait être qu'un français. En effet la voix s'exprimait dans un français sans aucun accent et ne s'exprimait qu'en français, même pour donner des instructions techniques aux tortionnaires qui me harcelaient en arabe : « Parle ou tu vas mourir » [...] Vers la fin de la deuxième séance, j'entendis cette personne prononcer à voix basse, comme pour soi-même et toujours dans ce français sans le moindre accent, exactement ceci : « Il faudra qu'on l'ouvre, cette boîte à archives ». De quel nouveau Garcette* s'agit-il?

*Chef des R.G. de Casablanca sous le protectorat, tortionnaire notoire.

Août 1972.

'Disparition' des 74 militaires condamnés à la suite de la tentative de coup d'Etat de juillet 1971.

1973, Rabat.

Pour la période 1973-1977, le budget du ministère de l'Intérieur passe de 66,2 millions de Dh (pour la période 68-72) à 575 millions de Dh ; celui de la Justice, de 11 à 102 millions (dont 47,7 pour l'administration pénitentiaire).

Mars 1973, Rabat.

Promulgation du décret de 'marocanisation' de l'économie, qui associe plus étroitement la grande bourgeoisie marocaine à l'impérialisme français. Les Français possèdent au Maroc la quasi totalité des banques (l'Omnium Nord africain, c'est la Banque de Paris et des Pays-Bas ; le Crédit du Maroc, c'est le Crédit Lyonnais ; la Société Générale des Banques, c'est la Société Générale ; la B.M.C.I., c'est la B.N.P.), toutes les grandes usines de textiles et de tapis, 9/10 des conserveries de poisson, les huileries, la principale raffinerie de sucre, la principale société de distribution de matériel agricole, etc. « Comment les sociétés étrangères réalisent-elles les profits colossaux qu'elles font sortir chaque année du Maroc ? D'abord en payant des salaires de misère aux travailleurs qu'elles emploient, en les renvoyant sans indemnités ni préavis quand elles n'en ont plus besoin, en employant des femmes et des enfants dès l'âge de cinq ans (notamment dans le textile). Elles sont libres de fixer le prix qu'elles veulent. Elles achètent les machines à leur société mère, en France ou aux Etats-Unis, aux prix qu'elles fixent elles-mêmes. Exemple : la société Carnaud (conserveries) est une filiale de Wendel Sidelor. Elle importe de Wendel Sidelor France le fer blanc nécessaire, en le payant 1/3 plus cher que son prix normal. Cela veut dire que Wendel Sidelor réalise un profit en plus ; cela veut dire aussi que pour acheter le fer blanc, Carnaud fait sortir du Maroc des devises en plus, qui sont des profits pour la maison mère ; cela veut dire encore que Carnaud paiera moins d'impôts à l'Etat marocain ; et cela veut dire que les conserveries qui vont acheter les boîtes à Carnaud vont les payer plus cher ; cela veut dire enfin que ces mêmes conserveries, qui achètent le poisson à des milliers de pêcheurs marocains, vont le payer moins cher. »

Juillet 1973, Kénitra.

Procès de 159 militants accusés de participation directe ou 'indirecte' au soulèvement du 3 mars 1973 dans le Moyen Atlas. Seize condamnations à mort ; les 71 personnes acquittées ne sont pas relâchées.

Août 1973, Rabat.

Assemblée constitutive des 'Amicales de commerçants et de travailleurs marocains', chargées « d'encadrer la main d'œuvre émigrante » (ce qu'elles feront notamment en France avec l'appui de la police française et de la C.F.T.). Hassan II, qui ouvre le congrès, commet un lapsus en lisant son discours : « La classe aveugle » au lieu de « la classe ouvrière » (les deux mots sont proches en arabe).

Août-septembre 1973, Casablanca.

Procès de 80 militants accusés « d'atteinte à la sûreté de l'Etat » — en fait, de délit d'opinion. Les peines de prison vont de 18 mois à 15 ans (et à perpétuité pour les contumax).

Janvier 1974, Kénitra.

Onze condamnés à des peines de prison sont à nouveau jugés sur la demande du pouvoir. Le tribunal prononce 6 condamnations à mort, qui seront exécutées en août.

Janvier 74, La Garéfnnes-Colombes (France).

Un commando composé de membres de l'Amicale des travailleurs et commerçants marocains' et de la C.F.T. matraque des marocains grévistes, en présence du directeur de leur entreprise.

Janvier 74, Lensois (France).

1100 mineurs font trois jours de grève contre un chef raciste qui a frappé un marocain. En 1974, en France, on enregistre 4027 cas de silicose ; 3870 d'entre eux sont des immigrés.

Ecrire c'est une façon de parler et moi, je veux parler, j'ai besoin de parler, je dois parler. Vous avez sans doute deviné que je suis ce qu'on appelle un détenu. Oui, c'est juste. Les bonnes manières exigent que je me présente, mais je ne le ferai pas. Les bonnes ma-

Derb Moulay Cherif, à Casablanca: le plus « célèbre » des centres de torture du Maroc. Il fonctionnait déjà au temps du protectorat français. Des milliers de militants y ont passé des mois, voire des années, au secret, menottés aux mains, bandeaux sur les yeux. Il existe de nombreux centres de ce genre au Maroc, la torture des prisonniers politiques étant systématique. A Rabat, par exemple, il y a Dar el Mokri (sa réputation le dispute à celle de Derb Moulay Cherif), mais aussi Ksar el Mokri (annexe d'un bâtiment du Croissant Rouge Marocain...), l'ancien fort de Ksar Lebbar, la caserne du boulevard Roudani (derrière le mess des officiers), une villa dans une forêt, officiellement classée « terrain de chasse du roi », sur la route de Bouznika, etc.



nières s'oublie vite en prison. Si après ce que je viens de dire quelqu'un insiste pour savoir qui je suis, je me trouverai obligé de satisfaire sa curiosité. Il n'a qu'à quitter son domicile et se diriger vers la prison la plus proche; une fois arrivé, qu'il demande à voir le registre d'appel, qu'il l'ouvre au hasard, le premier nom qui lui tombera sous les yeux sera le mien.

Mai 1974, centrale de Kénitra.

En ce qui nous concerne, les deux premiers mois à Kénitra nous ont permis de connaître un peu le monde qui nous entoure. Malgré l'isolement de notre quartier, nous avons pu nouer le contact avec les

autres prisonniers et en particulier avec les nombreux groupes politiques des affaires de 1960, 61, 64, 65, 69, 71, 72, 73, 74... Plusieurs centaines de prisonniers dont les conditions de vie sont souvent pénibles (surtout pour ceux du mouvement du 3 mars). Les six camarades de Dahkouj devaient être fusillés il y a quelques jours, mais l'ordre a été reporté. Nous occupons les cellules qu'occupaient les militaires de l'affaire de Skirat. Ces derniers sont internés actuellement au secret dans des caves près de Témara. Nos voisins sont les militants U.N.F.P. du procès de Marrakech de 71. Le groupe des avocats U.N.F.P. (Benjelloun, Bennani...) qui avaient été acquittés

lors du procès de l'été dernier se trouvent à nouveau ici en instruction après sept mois chez les flics!

Ici les possibilités de combat sont plus grandes et plus larges : en 72, mutinerie générale pendant plusieurs jours, les chefs sanguinaires sautent, plusieurs gardiens sont tabassés, la torture systématique est supprimée. Les politiques ont déclenché plusieurs mouvements qui sont restés isolés. Depuis notre arrivée nous avons tenté de déclencher une grève de soutien aux grévistes de Casa, de Meknès et de Palestine occupée, et contre nos conditions de détention (mars). Le projet n'a pu aboutir en raison de la tendance capitulationniste qui s'est développée dans la 'droite' : celle-ci prétend qu'il ne faut rien faire tant que la répression est forte (!), et autres fables de ce genre [...] Nous essayons d'impulser un style de vie collective plus avancé, de mener la lutte aux idées de droite d'une manière conséquente, de réformer notre étude et notre conception du monde.

Novembre 1974, hôpital Avicenne de Rabat.

Mort d'Abdellatif Zeroual, à la suite de dix jours de tortures subies aux centre de Moulay Cherif à Casablanca.

*Me voici, tombant sur la place.
Je porte mon cœur comme une fleur rouge
Qui goutte à goutte
Se vide de son sang.
Me voici, rampant parmi les morts.
Je rassemble la force en moi
Pour saisir le drapeau déchiré
J'attise avec mon sang
L'étincelle ardente
Parmi les cendres.
Me voici, payant le prix du sacrifice.
Bénis ma mort, ô mon amour.*

(A.Z.)

Janvier 1975, Derb Moulay Cherif.

— Tu as vu *Etat de siège*? Eh bien, c'est ça l'état de siège! Ton nom?

— Ecoute, nous on est des démocrates, mais avec ceux qui montrent qu'ils sont aussi démocrates en ne cachant rien de ce qu'ils font. Ou tu veux discuter franchement et on ne te touchera pas, ou bien tu

refuses et alors nous serons obligés de passer aux moyens nécessaires pour t'amener à discuter.

— Fils de putain, tu te moques de nous ou quoi? Ces salopards en profitent parce qu'on essaye d'être démocratique avec eux. Tu sais ce qu'on fera à l'avenir? Chaque fois qu'on reconnaîtra l'un de vous, on lui enverra son homme qui lui logera une balle dans la tête.

— Ou tu parles, ou on va faire venir ici toute ta famille, ta mère, tes frères, tes sœurs et tous leurs enfants. Ca te ferait plaisir si on baisait ta mère devant toi?

— C'est un con, celui-là. Eux, ils l'ont fait entrer à l'organisation parce qu'ils croyaient qu'il allait leur amener tous les ouvriers, et lui, il croit qu'il va devenir Mahjoub Ben Seddik! C'est ça, hein? Tu ne vas pas nous faire croire que tu penses sérieusement à ce que vous dites. Si tu prends sa place, tu auras toi aussi une Mercedes et le temps continuera comme maintenant.

— Allez, soit un homme! Est-ce que tu as honte de ce que tu fais? Pas de démocratie, pas de démocratie! Ca, vous savez le dire dehors, mais quand on te demande de nous dire ce que tu sais pour qu'on t'envoie au tribunal qui dira en toute démocratie si vous êtes dans votre droit ou pas, vous refusez de parler, tous!

— Pour quoi tu ne veux pas parler avec nous? Nous aussi on est des prolétaires. On travaille même la nuit, et c'est pour ça qu'on nous paye. On n'est pas de la bourgeoisie, qui gagne de l'argent à ne rien faire.

— Si on le fait asseoir maintenant sur une bouteille, il criera encore plus fort que la nuit dernière.

— Ecoute, toi, ton devoir c'est de ne rien dire et de protéger tes camarades, nous notre devoir c'est de te torturer jusqu'à ce que tu parles, mais maintenant on ne veut même plus que tu nous dises quelque chose, ça nous fait plaisir de t'entendre crier et pleurer. Tu persévères dans le mutisme, et nous on persévère dans la torture. On se tiendra ainsi compagnie jusqu'à la fin du monde.

23 mars 1975, Casablanca, des lycéens racontant leurs souvenirs du soulèvement populaire du 23 mars 1965 (ils avaient alors 7

ou 8 ans).

— Ici même, sur la colline, le lycée était en chantier. On a pris les pierres, les briques qui étaient là et on les jetait sur les soldats.

— Là-bas, sur la piste, on arrêtait toutes les voitures qui passaient et on prenait l'essence.

— Le soir, on s'enfermait dans les maisons, on ne sortait pas : dans le noir, au premier bruit, les soldats tiraient.

— Sur la route, ici même, on a tué un commissaire. J'étais là. Il est sorti avec son revolver, il y avait beaucoup de monde autour de lui, il a sorti son revolver et il a dit : écarter-vous, je vais tirer. Un homme a répondu : tu en tueras autant que tu as de balles dans ton revolver, et après, on te tuera toi, mais pas avec des balles. Le commissaire l'a regardé ;, et puis il a jeté son revolver, les gens l'ont pris, emmené, je n'ai plus rien vu, je crois qu'ils l'ont tué.

— Moi, je courais dans la rue, j'ai suivi des gens, j'ai marché longtemps, très longtemps avec les gens, en les suivant ; jamais je n'avais quitté le Derb. J'étais petit, j'ai vu la ville, je ne sais pas quoi, ni où, j'ai marché longtemps, j'étais perdu, on entendait tirer ; les gens marchaient en criant, ils ont pris la farine des Grands Moulins ; je ne sais pas comment je suis revenu, les pieds en sang, la tête en feu...

— Et moi, je suis sorti la nuit ; derrière la maison, c'est le cimetière. Il y avait la lune et j'ai vu, grimpé sur le mur, j'ai vu dans la nuit : les soldats ont fait un trou très grand, un trou on ne voyait pas le fond et puis ils ont mis les morts dedans, je regardais toujours, ils en mettaient toujours et encore, et puis, le trou a été rempli de morts.

Avril 1975, Marseille.

Le 11 avril, vers 15 h 30, je me suis rendu à l'Hôtel de Police, comme m'y invitait une convocation. Ne parlant et n'écrivant pas le français, j'ai donné ma convocation à une réceptionniste qui m'a dirigé vers un bureau, au premier étage. Là, un policier m'a demandé de m'asseoir et, sans rien me dire, a téléphoné à deux reprises devant moi. J'ai reconnu le mot «préfecture» qui revenait souvent dans la conversation. Puis, raccrochant le téléphone, il m'a dit : «Tu re-

tourne dans ton pays, il faut que tu signes ce papier». Je ne lis que l'arabe, le papier qu'il me tendait était rédigé en français. J'en ai demandé le sens, mais le policier m'a simplement répondu : «Il faut que tu signes ce papier, c'est légal». Je l'ai signé et après avoir attendu une heure et demie, j'ai été conduit, dans un fourgon cellulaire, jusqu'à un hangar de la Joliette. J'y suis resté six jours sans savoir précisément ce qui allait se passer. Je me doutais simplement que j'allais être conduit au Maroc. Dans ce hangar, dont les fenêtres étaient grillagées, il y avait entre cinquante et soixante personnes, dont deux femmes. Les conditions d'hygiène étaient presque inexistantes.

Juin 1975.

Signature du 'plan Marrakech' : par cet accord secret, la France s'engage à fournir au Maroc des radars, des hélicoptères 'Puma', des chars 'AMX', des engins de reconnaissance 'VAB', 75 'Mirages F1' et des quantités considérables de munitions.

8 juillet 1975, Rabat, Hassan II.

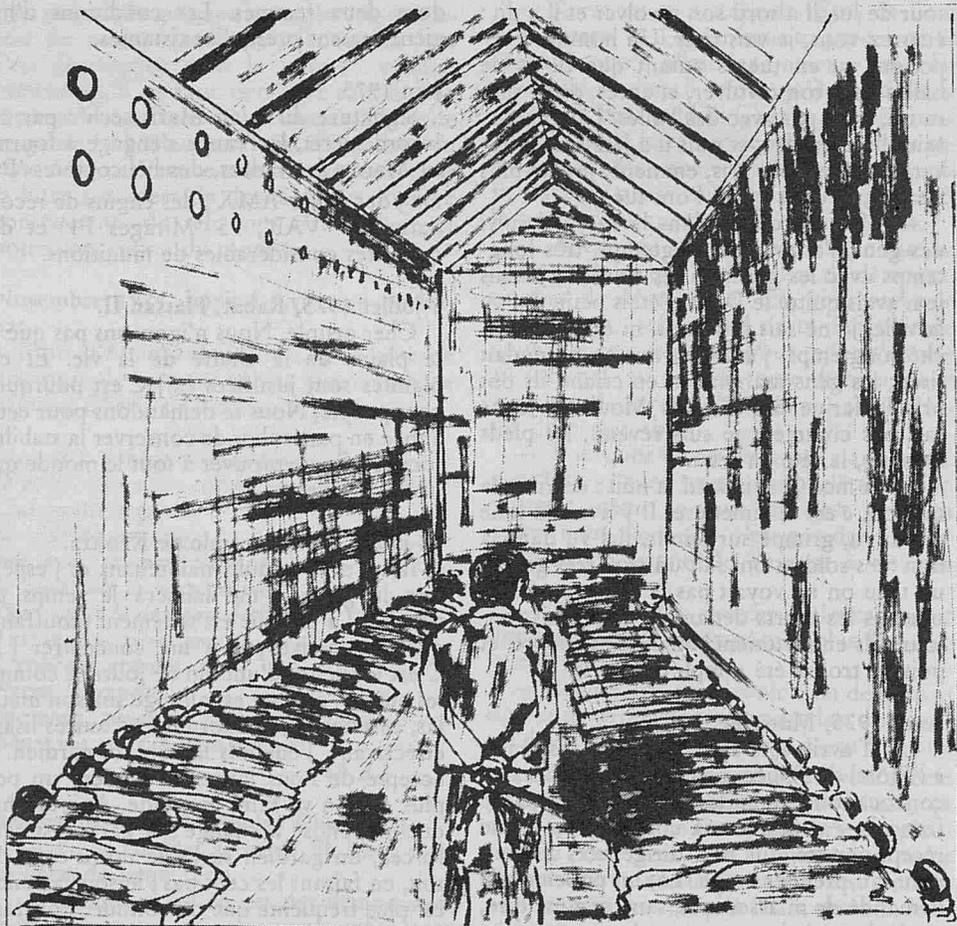
Cher peuple, Nous n'ignorons pas que tu te plains de la cherté de la vie. Et ces plaintes sont justifiées [...] C'est pourquoi, cher peuple, Nous te demandons pour cette année en particulier de conserver la stabilité sociale afin de prouver à tout le monde que tu es conscient.

18 juillet 1975, centrale de Kénitra.

Il est déjà minuit maintenant et j'espère que le gardien me laissera le temps de t'écrire. La chaleur est tellement étouffante que je n'arrive pas à me concentrer [...] C'est le silence d'une fin de journée comme les autres ; chacun est allongé sur son matelas, certains déjà endormis et d'autres lisant et écrivant. J'entends la voix du gardien. Il accepte de nous laisser la lumière un peu plus et s'en va faire sa ronde. Aujourd'hui quelque chose a changé : la garde est renforcée, un gardien surveille notre cour du toit, en faisant les cent pas ; le soir la ronde est plus fréquente que d'habitude. Pourtant les gardiens qui surveillent notre quartier de nuit sont eux-mêmes prisonniers ; on les enferme à l'intérieur et on les oblige à pointer toutes les heures ! Les clés de nos cel-

lules sont déposées la nuit chez le directeur. Dimanche, dans la nuit, les troupes de gardes mobiles ont encerclé la prison de l'extérieur ; A. et ses compagnons venaient de s'enfuir, ils ont peur de la contagion, sinon de la coordination ! Mais toutes ces mesures administratives sont provisoires, ils finiront par se fatiguer, les prisonniers vaincraient [...] Ce qui est encourageant, c'est la conscience politique élevée des prisonniers de droit commun. Malgré les infiltrations

nombreuses des mouchards, les pressions, les menaces et les châtements corporels, les prisonniers (surtout les jeunes) manifestent concrètement leur appui et leur solidarité avec nous, sous de multiples formes. Récemment un prisonnier a été enlevé de sa cellule, terrorisé, torturé, enfermé dans un cachot (où il est toujours, depuis plus d'un mois), interrogé par les inspecteurs régulièrement. Tout cela parce qu'il entretenait des relations avec nous. On l'a accusé



Hangar désaffecté de l'aérodrome d'Anfar-Casa, « annexe » de Derb Moulay Cherif (dessin réalisé par un détenu de Kenitra).

d'avoir voulu préparer une évasion.

Août 1975, Rabat.

Dans les cellules, on n'a pas le droit de parler. Certains ont de longues barbes, ils sont là depuis deux ou trois ans. Beaucoup étaient des immigrés de France [...] La prière est le seul moment où l'on peut parler à voix haute. Alors, tout le monde prie. Le plus dur, c'est le cri des autres sous la torture, parce qu'on ne peut rien faire.

Novembre 1975, Casablanca.

Les volontaires recevaient des convocations pour aller à cette Marche Verte. Cette convocation précisait que les volontaires devaient être le lendemain matin à 7 h dans un collège. Dès que nous sommes arrivés au collège, on a été regroupés par cinquante dans chaque classe, et chacune d'elles était surveillée par un représentant des Forces Auxiliaires qui interdisait toute entrée et toute sortie. Nous n'avons ni bu, ni mangé, de 7 h du matin à 5 h de l'après-midi. A 5 h, on s'est révolté contre cette situation et alors on nous a donné à manger. A minuit, on a reçu le matériel nécessaire : sacs à dos, verres, assiettes en plastique, fourchettes, cuillères, couteaux — comme si on allait manger du poulet toute la journée —, couvertures américaines, savonnets à 15 centimes. Vers la fin de la soirée, les volontaires commençaient à regretter d'être venus. C'est parce que, dès l'entrée, on a interdit de sortir. Aussi dès 10 h, le climat a commencé à changer. Ce n'était plus ce qu'on entendait dans les rues. Il y a même des gens qui commençaient à ramasser leurs affaires et qui voulaient partir. D'autres pensaient à leur intérêt : s'installer à El Ayoun, faire du commerce... La majorité d'entre nous, on n'était que des chômeurs de Casablanca. Tous les volontaires étaient des pauvres, venus de Setatt, de Yamala, du bidonville Carloti... A 1 h du matin, ils nous ont embarqués dans des bus à destination d'Aïn Sebaa. Là, pour avoir à manger, il fallait connaître quelqu'un dans les cuisines. Il y a eu des bagarres, des vols et chaque soir, la gendarmerie est intervenue pour réprimer. Deux mille volontaires ont déserté. Mais pour désertier, il fallait corrompre les soldats. Il y a eu des affrontements

entre les volontaires et les représentants de l'ordre. Tout cela s'est passé à Casablanca, durant les cinq premiers jours à Aïn Sebaa. En plus des manifestations d'Aïn Sebaa, il y a eu celles des familles de volontaires qui ont envoyé leurs enfants devant la préfecture parce qu'ils avaient été trompés par la propagande.

Après une longue attente, on a quitté Casablanca à destination de Tarfaya à 3 h du matin. Dans toutes les villes où les volontaires sont passés avant d'arriver à Tarfaya (Berichid, Setatt, Marrakech, Ait Melloul, Tiznit, Agoulmine, Tau Tau), les mêmes désordres ont eu lieu. Les volontaires ont été obligés de piller partout où ils sont passés, car en cinq jours, on ne leur a donné que trois fois à manger. On a passé des nuits blanches pendant tout le trajet. Une fois arrivés à Tarfaya, on nous a forcés à défricher une grande surface pleine de cactus et on nous a ordonné d'y installer nos tentes. Une fois le travail terminé, on nous a dit qu'il fallait changer de camp. On s'est tous entendus entre nous pour refuser de se déplacer tant qu'on ne nous aurait pas donné ce dont on avait besoin (eau, sucre, pain...). A Tarfaya, les commerçants, pour s'enrichir, vendaient leur marchandise très cher : 3000 F au lieu de 3,50 pour un pain de sucre, 3, 4 ou 5 F au lieu d'un dirham pour les cigarettes. Chaque fois que les volontaires se révoltaient contre leurs conditions de vie, les flics en prenaient quelques uns pour les torturer. Aussi à Tarfaya, tous les volontaires se sont réunis et ont réussi à les chasser. Pendant la Marche Verte, il y a eu des milliers d'arrestations, sans parler des viols commis par les gendarmes qui s'attaquaient aux volontaires filles. Quant aux chauffeurs de cars qui travaillaient 24 heures sur 24, ils étaient tellement fatigués que de nombreux accidents ont eu lieu pendant toute la Marche Verte. On n'avait plus confiance en personne. Puis on nous a emmenés en cars vers El Ayoun. Après une longue route, ils nous ont ordonné de nous arrêter dans un champ de cactus avec des fils de fer barbelés. Ils nous ont dit : c'est la frontière, faisons la prière.

Novembre 1975, Casablanca.

Le gouverneur de Casa convoque les délégués de l'usine Les Ressorts Guillotte, fi-

liale d'une société française, en grève depuis plus d'un mois :

— Votre grève est antinationale, nous sommes mobilisés pour le Sahara. Les camions pour la Marche ont besoin des pièces détachées que vous produisez.

— Notre marche, nous travailleurs, nous l'avons commencée il y a un mois.

Avant cette entrevue, le patron (un français) avait convoqué le secrétaire général du bureau syndical et lui avait offert deux millions de francs pour ouvrir un atelier de sous-traitance. Menacé d'aller en prison en cas de refus, le vieux délégué avait répondu que la joie et l'honneur qu'il aurait d'être emprisonné avec ses frères d'usine dépassaient pour lui, et de loin, la joie de devenir petit patron.

18 décembre 1975, Casablanca.

Assassinat du dirigeant de l'U.S.F.P. Omar Benjelloun.

Février 1976, Commission d'enquête de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

En plus de nombreuses exécutions sommaires qui n'épargnent ni les enfants ni les femmes enceintes, l'armée marocaine utilise au Sahara le napalm et fait empoisonner les puits.

1 mai 1976, Casablanca.

C'était émouvant de voir tous ces jeunes crier, la tête cachée sous un quotidien acheminé le jour même, car les inspecteurs veillaient, juchés sur les terrasses des immeubles de l'avenue Séfar, l'appareil photo en bandoulière. Ambiance particulière du 1er mai à Casa, qui tient de la fête, avec ses vendeurs de ballons, de cacahuètes, de sandwiches, et du meeting pélerinage ; c'est pourquoi il y a autant de gens sur les trottoirs que dans la manif. Par familles entières les Marocains suivent les cortèges syndicaux, attendant je ne sais quoi, heureux sans doute de n'être pas seuls à penser les mêmes choses. Les gens reviennent chaque année comme pour faire un bilan collectif, même s'il est implicite. Un mal de vivre au Maroc. Et pour l'avoir senti, je peux dire que l'on repart revigoré, heureux d'avoir vécu ces heures de contestation.

Mais pour la manif de 1976 je serai seul, Najib ne viendra pas. J'apprendrai bien plus tard son arrestation au moment même où il quittait son domicile pour venir à notre rendez-vous. Son cousin Bribri Abdelhanin, ouvrier métallurgiste, sera arrêté avec lui ; son seul crime aura été d'habiter avec Najib : cela lui vaudra sept ans de prison ferme au procès de Casablanca en janvier 1977, sept longues années pour le crime de cohabitation avec un cousin marxiste, alors que l'on n'est pas militant.

Octobre 1976, Tanger, le chef du Gouvernement

L'argent n'a pas de couleur. En Europe, la main d'œuvre devient chère. Les industriels ont intérêt à investir dans les pays où la main d'œuvre est bon marché et disponible. Les terrains viabilisés sont mis à leur disposition, en plus il y a exemption totale de l'impôt sur les bénéficiaires pendant dix ans.

Octobre 1976, Tanger, un ouvrier d'une filature.

C'est la misère, c'est la misère, c'est la misère. Tu t'achètes un paquet de cigarettes et de quoi manger pour la famille et tu as plus rien.

Tanger, un patron.

Non, je n'ai pas de problème de main d'œuvre. Peut-être plus tard, quand il y aura davantage d'écoles, il sera difficile de trouver des petites filles, mais pour le moment ça va.

Rabat, le ministre de l'Intérieur.

La collaboration franco-marocaine est réciproque dans bien des domaines.

Rabat, le chef de cabinet du ministère de l'Intérieur.

Nous sommes fiers de préparer pour le patronnat français des travailleurs disciplinés et utiles.

Casablanca, un patron.

Je suis fier de vous dire que je donne du travail aux enfants qui ne vont pas à l'école, à celles qui l'ont quittée et aux handicapés.

Casablanca, le directeur de l'Office Natio-

nal Français de l'Immigration.

Nous ne recrutons plus dans les villes. Il faut des gens qui veulent faire le travail dont les français ne veulent pas, donc pas des gens de Casa! A partir du moment où nous allons dans le bled, la sélection est gagnée [...] Ceux qui sont présélectionnés par les autorités locales dissimulent leurs maladies éventuelles. Ils veulent aller en France à tout prix, ils cachent les maladies qu'ils peuvent avoir. Ils mettent des cailloux dans leurs poches pour faire le poids [...] L'O.N.I. est un organisme d'exécution. Mais nous avons la responsabilité du placement. Le patron français doit savoir ce qu'il veut. Le type du Sud aura peu de robustesse, mais de la bonne volonté, il est plus hargneux au travail; est-ce que vous le voulez? Plus costaud, il risque d'être moins docile [...] Si le patron demande 150 kg de traction au dynamomètre, le type doit le faire. 1,90 c'est 1,90. Mais on n'exagère pas les difficultés si le gars nous est antipathique. Le type qui fait le test trop vite, il est trop intelligent, et on le jette. On élimine aussi celui qui le fait trop lentement.

Novembre 1976, Paris.

Hassan II. — J'ai décidé...

Paris-Match. — Je sais que Vous êtes un amateur d'art. Etes-Vous collectionneur?

Hassan II. — Oui, mais de tout : meubles anciens, opalines, tapisseries, armes. J'estime que les esthètes qui se spécialisent dans un seul art ne sont pas de vrais esthètes. Un véritable esthète collectionne tout. Ma dernière acquisition M'a été offerte par Mes officiers pour M'ôn anniversaire : une table Empire sur laquelle la Reine Elisabeth a offert l'apéritif au Président Giscard d'Estaing lors de son voyage en Angleterre. Tout ce qui est beau M'intéresse. J'adore la musique. J'ai joué du piano jusqu'à l'âge de 13 ans et de l'accordéon. J'aimais tellement cela que Mon père a dû M'interdire d'y toucher car, disait-Il, Je finirais par ne plus faire que de la musique.

... J'ai décidé d'être Mon chef d'état-major général. J'ai beaucoup de dossiers à signer, sans compter les cérémonies et les visites des chefs d'Etat. Chaque jour, Je consacre 20 minutes à Mes enfants. Je suis un père plutôt sévère : Je trouve qu'au-

jourd'hui les parents ont abdiqué, ce qui est une catastrophe pour la société. Le soir, Je lis systématiquement pendant deux heures. Des documents d'actualité et même, parfois, un roman policier des plus bêtes : il faut savoir désencrasser la machine. Comme J'ai une vidéo-cassette, Je Me passe quelques fois un film dans Ma chambre...

21 novembre 1976, Paris, Hassan II (au Club de la Presse, à propos de V. Giscard d'Estaing).

Sa façon de voir les problèmes, de les approcher, c'est plus une 'copinité' — Je ne dirai pas un copinage... Naturellement, nous avons à peu près le même âge, deux ans de différence, ce n'est rien. Mais son approche des problèmes, sa façon de décider rapidement après avoir mûrement réfléchi, sa façon de centraliser tous les éléments pour prendre ensuite la décision, c'est plutôt une affinité intellectuelle... Naturellement, l'âge y est pour beaucoup, mais l'affinité intellectuelle a beaucoup joué en ce domaine [...] Maintenant, pour ce qui est des prisonniers politiques, il n'y en a pas chez nous. Il y a des prisonniers d'éthique [...] Ce ne sont pas des prisonniers politiques, ce sont des hors-la-loi.

22 novembre 1976, Rabat.

A Monsieur le Ministre de la Justice.

Nous, familles des 242 prisonniers politiques détenus illégalement dans les prisons civiles de Casablanca et d'Aïn Bordja, tenons à vous informer que nos enfants arrêtés illégalement depuis plusieurs années ont commencé une grève de la faim illimitée depuis le lundi 15 novembre. Nous dénonçons votre lenteur à prendre en considération les revendications des prisonniers, à savoir :

- tenue immédiate du procès ou mise en liberté
- amélioration des conditions de détention
- ...

1 décembre 1976, Casablanca.

Les 242 détenus politiques arrêtent leur grève de la faim, qui a permis d'obtenir la libération de 105 d'entre eux, incarcérés de-

puis plusieurs années sans inculpation, et la garantie officielle pour les autres d'être jugés début 77. Huit autres procès politiques ont déjà eu lieu durant l'été 76 (3 à Casa, 2 à Rabat, 1 à Meknès, 1 à Fès et 1 à Settat), avec des peines allant de la condamnation à mort (pour Malki) à 25 ou 30 années de prison (procès de Rabat et de Fès).

Janvier-février 1977, Casablanca.

Commencé le 3 janvier, le procès de Casablanca se termine le lundi 14 février par le verdict suivant : 44 condamnations à la prison à vie (dont 30 par contumax), 21 à trente ans, 44 à vingt ans, 15 à cinq ans, 3 à cinq ans avec sursis. En outre, tous les accusés sont condamnés à deux ans de prison ferme et à 5000 Dh d'amende pour outrage à magistrat (un des co-accusés a crié au mensonge lors du réquisitoire. Le président : « Que celui qui a parlé, s'il est courageux, se lève ! ». Tous les accusés, debout : « Fasciste, fasciste ! »).

- Ton nom ?
- El Bou, Hassan.
- Ta profession ?
- Instituteur.
- Ne t'est-il pas arrivé de travailler à Jérada ?
- Oui, j'ai travaillé là-bas avec les ouvriers des mines de charbon que la silicose détruit. Savez-vous, monsieur le Président, ce qu'est la silicose ?

Maître Van Drooghenbroeck.

Dès la première audience, un sentiment de dérision s'est emparé de moi et ne m'a plus quitté. Il s'agissait d'une farce dérisoire jouée par des magistrats, mal jouée d'ailleurs, car à aucun moment ils n'ont réussi à donner à ce procès un semblant de légalité. C'était une justice honteuse.

Maître Baudelot, Association Internationale des Juristes Démocrates.

La défense n'a jamais été aussi muselée et il est exceptionnel qu'autant de mesures aient été prises pour l'empêcher de s'exprimer. Devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, les apparences ne sont même pas respectées. Les principes les plus élémentaires sont ouvertement et

délibérément violés.

Une mère, au procureur général.

Si mon fils n'est pas acquitté, je t'étranglerai !

9 février 1977, Témara.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Mines prend un arrêté ordonnant l'expropriation des paysans de Témara (région de Rabat) pour motif d'utilité publique : il s'agit d'un projet d'implantation d'une cimenterie, baptisé 'Asment' et financé par quatre hommes d'affaires marocains (dont Tazi Abdehaq, responsable du parti de l'Istiqlal, et Cherkaoui, ancien ministre), six sociétés nationales soutenues par des banques arabes ou américaines, et la société française 'Ciments Lafarge'. Les trois tribus menacées d'expropriation (tribus Loualda, Ouled Bouchiha et Ouled Okba) comptent 10000 personnes, exploitant 416 hectares. Les paysans constituent aussitôt une association, portent plainte pour expulsion abusive et lancent une campagne d'information de l'opinion publique.

1 avril 1977, Témara.

A l'approche des élections législatives, la direction d'Asment publie un communiqué promettant de rendre la terre à tout paysan qui refuse l'indemnisation. En fait, l'occupation des terres (domaine par domaine, avec le soutien des autorités) reprend dès la fin des élections.

19 avril 1977, Paris.

A Cotonou, l'échec de l'agression du 16 janvier contre la République populaire du Bénin (Ex-Dahomey) a permis de mettre la main sur la liste des mercenaires européens du commando : ils sont presque tous français et ont été entraînés au Maroc.

2 mai 1977, Paris.

Les Marocains et les Français appuient au Zaïre l'un des chefs d'Etat les plus réactionnaires et impopulaires du continent.

Mai 1977, Paris.

La répression est plus ou moins tue à l'intérieur du Maroc, afin de mieux frapper les imaginations : un adversaire énigmatique

التوقيع	عدد الأبرار	العنوان	الإسم والنسب
	20	دوار أركاديو شعبة	مصرية بنت بو عزة
	19	دوار أركاديو شعبة	خالصة بنت الحمر بن بوز
	12	دوار أركاديو شعبة	الصغير بنت محمد
	30	دوار أركاديو شعبة	امهوية بنت يرماق
	13	دوار أركاديو شعبة	مطيسوع بنت قديم
	18	دوار أركاديو شعبة	افديجة بنت الصغير
	20	دوار أركاديو شعبة	محمد بن قديم
	26	دوار أركاديو شعبة	الفاشها بنت محمد
	16	دوار أركاديو شعبة	سيدة بنت لمسيب
	19	دوار أركاديو شعبة	أمبارك بنت علي
	41	دوار أركاديو شعبة	الموهمة بنت احمد
	20	دوار أركاديو شعبة	المسكين الصراوع
	12	دوار أركاديو شعبة	أمبارك بنت عبد الله
	30	دوار أركاديو شعبة	الموهمة بنت أمبارك
	35	دوار أركاديو شعبة	عماد بن عبد القادر
	06	دوار أركاديو شعبة	محمد الرغاي
	18	دوار أركاديو شعبة	بن مائة بنت عبد القادر

Extrait de la pétition des paysans de Témara contre le projet « Asment ». Première colonne: signatures (empreintes de pouces); seconde colonne: nombre de personnes à charge.

impressionne plus qu'un ennemi connu dans ses pratiques. Himmler le savait bien, qui utilisait la méthode du Nuit et Brouillard pour mieux conditionner ses futures victimes. Cela permet de convaincre de la toute puissance de la police. Ainsi, nombre de Marocains disparaissent tous les mois après avoir été enlevés par la police. Les proches n'ont plus de traces d'eux avant plusieurs mois, parfois plusieurs années, parfois jamais... Le but est de prouver spectaculairement que le pouvoir fait ce qu'il veut, quand il veut, sans en rendre compte à personne. Il s'agit là d'une répression dis-

suasive, jouant de la terreur qu'engendrent le secret, le non connu, le supposé. Ainsi, on ne connaît pas tous les lieux de torture et de détention. Mais le pouvoir laisse filtrer des informations sur la répression qu'il exerce [...] Le centre de Derb Moulay Cherif, à Casablanca, fonctionne sans interruption. Je peux témoigner que durant les neuf jours et les neuf nuits que j'y ai passés, il n'y a pas eu une heure sans hurlements et tortures [...] Les tortionnaires sont même obligés de se droguer aux amphétamines ou avec d'autres drogues liquides; je peux témoigner qu'ils se droguent tellement qu'ils

sont eux-mêmes écœurés de leur abjecte besogne. Cela ne cesse que lorsqu'ils jugent que vous devez avoir tout dit. Mais même encore, ça ne cesse pas tout à fait. Même après les aveux, de temps en temps ils reviennent vous chercher, vous torturer, pour le plaisir et surtout pour continuer à briser votre personne, votre volonté. Même en prison, après jugement, la police vient de temps en temps vous reprendre et vous torturer. La volonté des prisonniers, des suppliciés, ils n'arrivent jamais à l'écraser vraiment. Car il y a les autres, ceux qu'on interroge autour de vous, ceux qui dehors hâtent la fin d'un tel régime. Ça aide à tenir, de penser que la lutte continue dehors.

22 juin 1977, Témara.

Des paysans reçoivent des lettres recommandées de la société Asment, distribuées par le caïd (et non par les P.T.T.), les convoquant chez le super caïd. Ce dernier les retient toute la journée, soi disant pour une discussion de conciliation. Les paysans exigent que toute discussion ait lieu avec leur association, et seulement après abrogation de l'arrêté d'expulsion du 9 février. Le soir, en rentrant chez eux, ils s'aperçoivent que la société Asment a profité de leur absence pour occuper leurs terres et détruire des étables et des canaux d'irrigation. Au cours des mois suivants, les fermes seront dévastées par des bulldozers sous la protection de la police.

13 juillet 1977, Casablanca.

Nos domiciles ont été violés et nos enfants ont été kidnappés sans ordonnance judiciaire. Nous nous sommes alors adressées à M. le Procureur du Roi et à la Direction générale de la Sûreté Nationale. Vainement. Avec les jours qui passent nous sommes de plus en plus inquiètes pour l'avenir de nos enfants [...] Où est donc la dignité de l'homme telle que la prescrivent les principes de l'Islam?

8 novembre 1977, centrale de Kénitra.

Nous, détenus politiques grévistes de la faim à la prison centrale de Kénitra et à la prison civile de Casablanca, afin de mettre un terme à la torture qui règne à l'intérieur de la prison et de mettre fin à toutes les

formes de persécution dont nous sommes l'objet, nous nous adressons à notre peuple et à ses forces progressistes et démocratiques pour dénoncer la répression qui sévit dans les pénitenciers et imposer au régime le respect des droits légitimes des détenus politiques.

Décembre 1977, centrale de Kénitra.

6.12.

Je reviens de la cour où j'ai marché à pas lents, mesurés, pendant une demi-heure, en parlant à voix basse. Elever la voix devient un effort. Je suis fatigué. Légère douleur au niveau de la taille. Je m'assois sur mon matelas, me couvre la moitié du corps s'il fait froid et je lis un roman ou un livre d'économie politique. Dès que la lecture me fatigue, j'écris et vice-versa. Une trop longue conversation sur le même sujet épuise assez vite. Ce phénomène est général parmi tous les grévistes de la faim.

Je pense à ces vers de Nazim Hikmet :

Nous sommes en prison

Moi dans les murs

Toi dehors

Mais qu'importe ce qui nous arrive

Ce qui est pire

C'est de porter en soi la prison

11.12.

J'écrirai un peu. Il faut conserver l'énergie qui nous reste étant donné qu'on ne sait pas quand va finir la grève. Je tiens encore bon et je me promène un peu dans la cour.

17.12.

Le médecin m'a dit hier soir qu'il allait sans doute m'envoyer à l'hôpital. Pour l'instant je suis à l'infirmerie de la prison. Je garde toute ma lucidité, tout mon moral aussi.

19.12.

Je viens d'arriver à l'hôpital. J'y ai trouvé cinq lettres. Après quinze jours sans nouvelles cela m'a fait un bien extraordinaire. Je suis encore bien, rien qu'avec de l'eau et du sucre.

24.12.

La grève de la faim est maintenant arrêtée. Je ne peux décrire l'émotion devant le premier verre de lait. Sur le plan santé, les complications les plus graves sont les troubles de la vue, de l'estomac, des intestins, les hémorroïdes.

Un premier bilan de notre lutte : nous avons obtenu un succès important en mobilisant l'opinion, les partis, les instances officielles. Non seulement sur les problèmes des prisonniers politiques, mais sur l'existence même des prisonniers politiques, jetés dans des geôles lugubres pour des périodes extraordinairement longues, quand ce n'est pas pour toute la vie.

Mais nous avons payé cher notre succès en perdant l'une de nos meilleures militantes, Saïda. Toute lutte contre l'arbitraire et la répression exige des sacrifices, et nous sommes prêts à continuer le combat, nous sommes conscients qu'il faudra lutter, ne serait-ce que pour l'application des accords avec l'administration intervenus avant la fin de la grève.

2 février 1978, centrale de Kénitra.

Début d'une nouvelle grève de la faim : les détenus condamnés à Casablanca exigent que les promesses faites par les autorités lors de la précédente grève soient tenues et que soit promulgué un statut garantissant les droits des prisonniers politiques marocains.

Mars 1978, centrale de Kénitra.

Qui dit parloir dit cage à bêtes sauvages. Figurez-vous une petite pièce (3 mètres sur 4) avec au milieu deux grillages espacés l'un de l'autre par une cinquantaine de centimètres, et de chaque côté de cet espace grillagé une foule de personnes qui parlent (il serait mieux de dire : crient) les unes aux autres (« Vous dites? », « Répétez, je n'ai rien entendu... », « Comment?... »). C'est le souk. Au parloir on ne peut rien dire d'intime, il y a le gardien qui circule, et les autres à côté de vous, et ceux qui sont du côté de celui ou de celle avec qui vous parlez. Malgré tout, on aime sortir au parloir, c'est une occasion de voir ceux qu'on aime.

Tanger là où se rencontrent l'océan et la Méditerranée

Tanger des plages avec son sable et ses rochers

des collines avec ses jardins et ses poiriers

des forêts avec ses pins et ses sapins

Tanger, celle du Chergui qui souffle au dé-

troit

et celle des mauvais jours où il fait froid

Les murs du cachot, d'un blanc sale, humides, portent des traces de doigts de prisonniers qui avaient séjourné là, sans aucun vêtement sur leur corps, et qui s'étaient nettoyés avec leurs mains après avoir fait leurs besoins, puis avaient essuyé leurs mains sur les murs. Les murs portent aussi des noms de prisonniers, des numéros de matricule, des mots exprimant la haine et le désespoir de ces hommes, des mots d'amour pour leurs femmes et leurs enfants, des doléances et des prières adressées à Dieu.

Quand le soleil sur la mer se couche
pour savourer le thé du soir
et badigeonner de henné ses pieds
Quand les étoiles portent leurs kaftans
pour célébrer avec la lune
leur veillée dansante
Quand le zéphyr du soir
se balade cherchant sa bien-aimée
La sixième heure me poursuit
de la cour de la prison centrale

...

Rien à signaler
La procédure pénale
sur ses deux oreilles
peut bien dormir
Le bruit
des brodequins, des outils à fermer
s'est dissipé
Maintenant
c'est la ronde des toux de fusils
le coassement des grenouilles de Sebou
les huées des hiboux
la fantasia des chiens
sur l'hippodrome des nerfs

Etendu sur le dos, les yeux au toit de ma cellule, aussi proche que le ciel lointain, je pense, je rêve, je médite, je contemple des puces joyeuses d'avoir trouvé quelques légumes dans ma cellule, quelques morceaux de sucre, heureuses que ma cellule soit un w.-c. dont le trou n'est bouché que par une bouteille en plastique à bouchon rouge, coordonnées Mabrouka, huile d'olive vierge lampante, mise en bouteille par Unigral. Ce nom me fait rire, je vois le patron de l'entreprise assis sur un fauteuil, les bras courts,

le ventre lampant, arrondi par la puissance de Dieu l'Un et le Grand. Contenance 1 litre. Cristal. Un petit cercle rouge coupe en deux le ventre du patron. Dans l'effort que j'ai déployé pour inscrire ces précieuses coordonnées sur une bouteille similaire, mes doigts se sont tachés d'huile, ce qui est néfaste pour la feuille, sur laquelle je griffonne ces lignes, à destination nébuleuse. Je n'ai rien en somme contre les écologistes, idée qui tombe comme ça. Je contemple toujours un petit clou sur le mur ; il a toujours l'air d'une grosse puce (forme hélicoptère). Quand je m'apprête à lui flanquer une sandallée, je réalise que c'est le petit clou, qui la dernière fois m'avait donné la même impression. Les lacs, les vallées, les immensités neigeuses, les montagnes et campagnes, les villes et bidonvilles, ce sont des choses que je conçois au second degré, c'est-à-dire suivant une parabole et non pas selon un vecteur. Libre, je ferais, je visiterais, je lutterais, j'écrirais, je courrais, j'aimerais... La transformation de ce conditionnel au futur égale la lutte complexe d'un peuple. Mais le verbe aimer ne souscrira jamais à cette loi de transformation. Je le remplacerais par un centre qui vérifie la loi, la laissant, lui, brûler dans les méandres de mon cœurlave.

23 mai 1979, Paris, Hassan II.

Je pense, dans la mesure où les âmes et les cœurs vivent en communion, Je pense que Je suis aimé parce que Mon peuple sait que Je l'idôlatre.

Mai 1979, Paris, Professeur Minkowsky.

Tous les témoignages concordent. La répression politique dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer : enlèvements, tortures, détentions au secret durant des mois voire des années dans les locaux de la police, en dehors de tout contact avec les avocats et les familles.

Août 1979.

Mon fils était recherché depuis quatre ans quand ils l'ont arrêté. En 1972, la première fois qu'ils sont venus le chercher, je les ai vus venir de loin, car nous habitons une maison isolée à la campagne. Comme je ne sais pas lire, j'ai ramassé tous les pa-

piers de mon fils et j'ai tout brûlé dans le canoun. Ils ont emmené mon mari, ils l'ont gardé 7 jours en prison et ils l'ont battu. Puis après, ils ont emmené mon deuxième fils et l'ont relâché. En 1976, ils ont de nouveau arrêté mon mari et moi-même. La police m'a battue alors que j'étais vieille, en me demandant où était mon fils et ses amis. Je leur ai dit que je ne savais pas. Après 1976, on m'a dit que mon fils avait été pris. Je suis allée au commissariat, ils m'ont dit qu'ils ne savaient pas où il était. J'ai rencontré une femme dans le commissariat, c'était la même chose pour elle. Elle avait donné 1000 Dh à un policier qui lui avait promis de libérer son fils. Son fils n'est jamais sorti et a été jugé avec le mien au procès de Casablanca. Mon fils a eu trente ans de prison. Il a vingt six ans.

— Pourquoi votre fils est-il en prison?

— Au Maroc, il y a beaucoup de chômeurs et tout le monde a faim. Chaque personne qui dit que c'est injuste est mise en prison. Le peuple marocain est en prison. Ce sont les riches qui les ont mis en prison. D'ailleurs, presque tous ceux qui sont arrêtés sont des fils de familles pauvres.

— Et après, que s'est-il passé?

— Deux mois avant le procès, j'ai reçu la première lettre de mon fils, il était en prison à Casablanca. Pendant le procès, les mères criaient, surtout lorsqu'ils ont dit les condamnations. Nous pensions que nos enfants allaient sortir de suite. Après, avec d'autres mères, nous sommes allées chez des avocats, chez les partis, à la délégation de l'O.N.U. à Rabat. Au fait, c'est où le siège de l'O.N.U.? (Je lui ai dit que c'était aux Etats-Unis. Elle m'a dit d'y aller, qu'elle ne pourrait pas nous payer l'essence pour y aller, mais que ce serait bien si nous le faisons. Puis elle a continué) Nous sommes allées au ministère de la Justice. Maati Bouabid, le ministre, a envoyé les policiers, ils nous ont battues. Nos fils ont été mis dans trois prisons : à Settat, Kénitra et Chaouen. C'était dur pour les familles de leur rendre visite. C'était loin et cher. Plusieurs femmes venaient ce qu'elles avaient pour y aller. Plusieurs parents sont morts de chagrin.

— Vous êtes fière de votre fils?

— Au début, je lui en voulais. Nous sommes vieux, c'était lui l'ainé. Il a laissé

ses frères et sœurs tout seuls, sans guide. Mais je sais qu'il avait raison de faire ce qu'il a fait. Il a fait ça parce qu'il nous aimait, parce qu'il nous respectait et parce que nous étions pauvres. Je ne sais pas si cela peut l'aider, mais il faut que tu publies ça partout. Il faut que tu fasses ton devoir, que tu sois à la hauteur. Je voudrais aller là-bas crier, mais je ne peux pas et puis il faut que je crie ici. Voilà, tu signes Fatima fille de... femme de...

30 décembre 1979, Rabat.

Et les enfants, quelle faute ont-ils commise en venant au monde? L'ont-ils demandé? C'est le devoir des parents de les élever et de les préparer, de la meilleure façon possible, à faire face à la vie, de les comprendre et de les aimer sans jamais réfléchir au paiement à recevoir, car les enfants ne doivent rien [...] Eux aussi, les plus petits, Zakaria et Adil car les autres, les plus âgés, se rendent compte de beaucoup de choses), ils nous demandent si leur oncle D. n'a pas tué, n'a pas volé, ne s'est pas saoulé, ne s'est pas bagarré avec quelqu'un, pourquoi il est en prison. Nous leur disons qu'ils sont encore petits et qu'ils ne peuvent pas comprendre le pourquoi, que nous leur expliquerons quand ils seront plus grands. Mais ils ne sont pas convaincus. Ils pensent déjà qu'il y a quelque chose de bizarre. Et maintenant, passons à la lettre que tu as écrite à L. en date du 11 du mois dernier. Comment est-il possible que vous vous laissez abattre ainsi? Vous êtes des hommes conscients, non?

24 janvier 1980, Casablanca.

Moi qui vous parle ainsi, c'est la douleur qui m'a tordu la langue. Dès qu'un de mes fils commence à marcher sur ses pieds, ils viennent me le prendre. Mohamed, mon aîné, ils l'ont pris en 1973. Il a passé plus de trois ans en prison. En 1976, ils viennent prendre Najib, il restera plus de six mois en prison. En 1977, ils l'arrêtent de nouveau, cette fois il restera trois ans et demi à moisir en prison, il en sortira boîteux. En 1977 aussi, ils veulent arrêter Mountassir, mais il prend la fuite, ils le condamnent par contumace à la prison perpétuelle. En 1978, ils viennent encore, cette fois pour chercher le

tout jeune. Moi je serai toujours du côté de mes fils, même si une seule de mes veines continue à battre.

Tu n'es pas malade. Regagne ta couche. Tais ta douleur : comédien!

Ou bien si. Te voilà promis à la vie, par la vertu d'eaux multicolores, puisées des sources Hauscht; mères de tous les 'H'; manipulateurs de les haches qui adorent hacher le vif: Intoxiqué.

Et puis, vivre pour vivre, à quoi bon cultiver cet esprit si retors, réfractaire à leur sagesse?

Et puis encore, tu n'es qu'un et chacun. Rien qu'un, toujours un. Pourquoi être tous et dans tous, si par ta bouche tu cries, par ta main tu scies, par ton cerveau tu tries?

Mais que suis-je sans les autres si j'accepte d'être un et unique? Que suis-je sans l'autre si j'accepte d'être Hassan sans l'homme? Que vaut la rosée sans pluie, l'herbe sans terre, et le fer sans feu? Que vaut le corps sans nom, le nom sans père et le père sans fils?

Moi, le père, Hassan

Moi : fracassé.

Le père : châtré.

Hassan : éparpillé.

Hassan : moi sans ma peau.

Hassan : Lui mon vampire.

Corps sans l'homme, l'homme sans corps.

Homme et corps associés,

dissociés, opposés.

Hassan n'est plus l'homme et l'homme n'est plus Hassan.

Je ne sais plus, mère. Je ne savais pas plus.

Si j'avais su leur but! Si j'avais discerné leurs moyens!

Entourage. Milieu! Juste milieu, milieu juste. Notre milieu. Tirailé de toute part. Corde raide, voie unique. Embûches invitant au trépas.

J'ignorais ma mère que le fiel possède la saveur du miel, que l'injure dégage la douceur du conte, que la trahison arbore la sagesse des siècles.

J'ignorais ma mère qu'ils nous meublaient des coquilles, qu'ils nous construisaient des labyrinthes, qu'ils nous creusaient des tombes.

J'ignorais ma mère que ma religion faillirait devant tout cela.

Elle m'enseignait de croire en tous.



Désormais, la vie m'apprend à croire en moi avec tous.

Elle m'a mis en garde contre la violence ennemie.

Désormais, la vie me prévient contre la douceur traîtresse.

un + un = tous

un avec un avec un valent Nous

Cercle d'espoir

Maillons d'espérance

Chaîne pour les vampires

Février 1980, centrale de Kénitra.

Un camarade trouva Hassan gisant à terre, la tête dans une mare de sang, une blessure profonde au cou et une autre à la poitrine, près du cœur, et, tout près de lui, un couteau taché de rouge. (Quelques jours après cette tentative de suicide de Hassan, son père mourut.) Transporté au service des urgences, il y resta un jour. Une fois sorti de son coma, il se trouva dans un lit d'hôpital, des policiers armés près de lui. Sans leur prêter la moindre attention, il se leva et se dirigea vers la porte, traînant les pieds. Un mois plus tard, il nous racontait : « Ils se sont jetés sur moi, ils m'ont frappé, ensuite ils m'ont attaché les mains, ils me disaient : tu voulais fuir ! » Alors qu'il était grièvement blessé. Hassan El Bou se trouve maintenant dans un état de santé critique. Il voit la police partout, même dans sa cellule individuelle : « J'ai mal à la tête, j'entends des cris, je ne sais pas pourquoi... Je ne peux plus supporter ça. » Un sentiment de persécution l'obsède. Dans tout médecin il voit un policier, il refuse de lui parler et parfois même de le voir. « J'ai perdu confiance en tous », dit-il parfois, et il lui est arrivé d'affirmer : « Il n'y a que les camarades en qui je peux avoir confiance ». Il mange peu, parfois il refuse de prendre quoi que ce soit, il fume énormément. Toujours silencieux, on voit de loin en loin un sourire éclairer son visage. Un jour que sa mère vint lui rendre visite, il refusa catégoriquement d'aller au parloir. « C'est ta mère qui est venue » — « Ma mère est morte. Je n'ai plus de famille. Tous mes parents sont morts. » Ceci, alors que quelques jours plus tôt il leur avait adressé une lettre (il ne savait pas encore que son père était mort), où il écrivait : « La lune est calme, elle doit être

en cet instant au-dessus de votre quartier miséreux. Vos visages se profilent devant mes yeux, je vous vois assis autour de la table basse, prenant votre dîner : un verre de thé et un morceau de pain sec. » Hassan vit dans une cellule pareille à celle de Miloud Achnidi : étroite (2,5 m sur 1,5 m), sombre (elle n'est éclairée que par un trou de 45 cm sur 25, grillagé et fermé par quatre gros barreaux verticaux), humide ; le w.-c. y occupe un tiers de l'espace et l'odeur forte qui s'en exhale, surtout la nuit, le dispute à l'air déjà rare. C'est dans un tel tombeau que se trouve Hassan. Ceux qui ont conçu ces prisons* ont conçu avec haine l'avenir de l'humanité, de nous tous, et peut-être de tous ceux qui viendront après nous.

**La prison centrale de Kénitra est un héritage du protectorat français.*

Avril 1980, centrale de Kénitra.

Nous, les prisonniers politiques détenus à la prison de Kénitra, signataires de cet appel, attirons l'attention de l'opinion nationale et internationale sur l'aggravation de l'état de santé des militants. El Bou Hassan, condamné à 20 ans de prison ferme, a déjà tenté de se suicider en octobre ; Achdini Miloud, condamné à 10 ans de prison ferme, perd progressivement contact avec ce qui l'entoure ; El Meliani Zaoni, condamné à 7 ans de prison ferme, a des troubles psychiques qui remontent à 1974 et ne cessent de s'aggraver.

8 avril 1980, Paris.

Hassan II. — Je joue au golf mais je préfère le football.

El Kabbach. — Comment s'entretient la condition physique d'un Roi ?

Hassan II. — Il faut faire de l'exercice quotidiennement, n'importe lequel, nager, monter à cheval, jouer au golf, marcher... Mais comme le fait de durer fait partie de Nos préoccupations, Nous devons donc faire de l'exercice physique.

Mai 1980, Rabat, Hassan II.

Je suis ton esclave, O peuple marocain !

Nuit du 16 au 17 juin 1980, centrale de Kénitra.

— Miloud, tu ne dors pas?
 — Hein?... Non, non... Je n'ai pas sommeil.
 — Tu devrais essayer de dormir, il est tard.
 — Ah oui?... Oui, bien sûr... Tu entends les pas de chien, derrière?
 — Non. Mais ne t'en fais pas pour ça, ce n'est rien.
 — Pourquoi H. est-il venu m'espionner hier?
 — Il ne t'espionnait pas, il regardait dans les cellules pour voir s'il y avait des camarades qui ont un examen à passer demain matin.
 — Non, il voulait voir par le guichet si j'étais seul pour m'amener à l'hôpital.
 — Mais non, je t'assure. Et puis de toute façon, s'ils t'amènent à l'hôpital c'est pour ton bien...
 — Non, je ne veux pas retourner là-bas.
 — Bon, d'accord, d'accord, repose-toi maintenant, essaye de dormir.
 — Ils veulent m'amener là-bas, ils ont de grandes seringues qui font mal, ils m'obligent à prendre du valium. Le petit enfant de Fès pleurait tout le temps et me réveillait la nuit. Il me faisait de la peine. Ils vont venir. Je suis sûr qu'ils vont venir. S'ils viennent je crierai...

7 juillet 1980, centrale de Kénitra.

— Miloud, sois gentil, dis-moi pourquoi tu as crié la nuit dernière.
 — Non, je ne sais pas...
 — Tu ne te souviens pas?
 — Si, je me souviens.
 — Alors raconte-moi. Tu sais que je suis ton ami.
 — Tu te rappelles les cartes postales que j'ai enlevées hier du mur? J'en ai déchiré une qui représentait un coucher de soleil, il y avait un garçon et une fille dedans que j'ai déchirés, et j'ai tout jeté au w.-c. La nuit, j'ai rêvé, je ne sais pas, j'étais en train de déchiqueter le garçon et la fille avec mes mains, et eux ils criaient, c'était comme si c'était vrai, je ne pouvais pas supporter...

Juillet 1980, centrale de Kénitra.

— Miloud, tu dois aller au parloir, ton frère t'y attend.
 — Mon frère? Je ne connais pas mon

frère. Je n'ai pas de frère.
 — Ce n'est pas sérieux. L'autre jour tu es bien sorti le voir!
 — Oui, je suis sorti, mais c'était juste pour vous faire plaisir.
 — C'est gentil de nous faire plaisir, mais il faut aussi que tu ailles voir ton frère, tu sais qu'il fait beaucoup de sacrifices pour toi.
 — Non, je n'ai pas de frère. Je ne connais pas ma mère. Je doute que j'ai un père ou une mère.
 — Mais tu m'as dit l'autre jour que ta mère t'appelait certaines nuits.
 — Elle me dit: « Mon fils, mon fils » et me réveille, mais ce n'est pas ma mère...

Onzième Leçon

générale

Question

Où nous

Sommes

Réponse

Pensons

Nous

*Bavardage Dans une Tasse D'eau
 pierre sur pierre cœur battement
 coïncidence dans ma tête*

... les œils

RESTE un tambour

TETE sur TETE

VALABLE Dans La Surface

Juillet 1980, camp de détention secrète de Tazmamart*

Tendre mère, cher père, frères et sœurs bien aimés, ma famille,

Je ne trouve pas de mots ni d'expressions pour décrire la situation de quelques misérables souffrants parmi les humains. Une mort horrible que nous ingurgitons goutte à goutte. Depuis notre entrée dans un trou noir**, nous ne sommes pas sortis un jour au soleil... La faim, l'obscurité, la saleté... la solitude... les maladies... le manque de soins; la routine, le manque d'air, le désespoir. Résultat, presque le quart de nos camarades sont morts dans les pires conditions. Le prisonnier gémissant en solitaire s'éteint petit à petit sans trouver quelqu'un

pour lui porter un verre d'eau, dans un amas de détritus. Puis il est enveloppé dans une couverture sale et enterré dans la cour de la prison à quelques pas des cellules ; ni vu ni connu ! C'est ainsi que les murs de Tazmamart cachent le plus horrible secret que connaît l'humanité. Quant aux camarades qui restent, il y a ceux qui sont allongés continuellement, et ceux qui se déplacent à quatre pattes... Des os qui se défont, des peaux desséchées. Ah si vous saviez ! Venez-nous en aide si notre souvenir est encore présent dans vos cœurs, secouez-nous avant qu'il ne soit trop tard : parlez pour nous, ne vous taisez pas sur ce massacre, unissez vos rangs, demandez notre délivrance. Il y a un Parlement, il y a un Palais, il y a des avocats, il y a la presse. C'est inconcevable qu'on n'ait pas parlé de nous pendant sept ans. Je maintiendrai le contact avec vous par une nouvelle voie. Enfin je vous embrasse tous et vous demande de ne pas m'oublier.

**Camp dans lequel sont enfermés depuis 1972 une centaine de militaires 'disparus' à la suite des tentatives de coup d'Etat de juillet 1971 et d'août 1972. Son existence a pu être confirmée par quelques très rares lettres, comme celle-ci.*

***Les cellules (2 x 2 m) n'ont pas de fenêtre, seulement un trou au plafond, masqué par un double toit en tôle ondulée ; les bêtes y pullulent, notamment les scorpions.*

CHER MAMAN je suis seul il me faire passer à faire un bagar combat de sens propre, tu sais que j'ai donne avec 5 PERSONNE et CES fills QUE J'AMAIS faire un combat puisque je suis sous P/S MA condanation a me pousser FAIR LA PAIX

Juillet 1980, centrale de Kénitra.

J'ai été enlevé en 1974 et emmené dans un lieu secret où j'étais privé de tout, et où j'avais subi toutes sortes de tortures. Depuis mon enlèvement jusqu'à mon entrée dans la prison (c'est-à-dire pendant plus d'un an) mes yeux étaient constamment bandés, les mains liées, avec interdiction totale de bouger, de parler [...]. C'était pendant la torture, au plus haut degré de sa violence, que ma conscience a été, de toute ma courte vie, la plus lucide, la plus vaste, la plus simple, la plus profonde. C'est quand j'étais, pendant des heures, nu, les yeux bandés, les

membres liés, suspendu, frappé, brûlé, étouffé, électrocuté, c'est quand j'avais senti la mort m'ensevelir dans son calme profond, que j'avais le mieux compris qu'il est juste de se révolter contre les réactionnaires. Que je n'étais plus qu'une mouvance dans l'immense océan de l'univers. Je voyais le prolétariat tel un courant avancer irrésistiblement. Il n'y avait plus de différence entre le cri d'un bébé et le vrombissement d'une galaxie en explosion. Le réveil d'une grande ville n'était pas plus éloquent que le cocorico d'un coq. Je ne faisais plus aucun effort. Les coups douloureux, violents à l'extrême, ne me faisaient plus mal. La chair enflait sous les coups, puis se fendait, et le sang jaillissait. Mais je ne criais plus. Je ne répondais plus. Je n'écoutais même plus. Le corps devenait détaché de l'esprit. A eux le corps, à moi l'esprit.

*Sténo/graphie sténographie le
rythme
Crise cardiac GAR/DIAC
gard-diac ou car voiture
beau temps 4 saisons ou
coup de ciseau de bas en haut
MÉSURE*

2 août 1980, centrale de Kénitra.

Les 18 et 19 juillet 1980, un certain nombre de prisonniers politiques ont été relâchés [...]. Que l'on croie ou non à la réalité de ce qu'on appelle ici le « processus démocratique » (que nous ne pouvons pas, pour notre part, juger, parce que nous ne l'avons vu se dérouler qu'à travers les barreaux et les grilles), il faut toujours croire qu'au Maroc tout peut se produire. Comme, par exemple, le fait délibérer des fantômes ou des cadavres. Cela s'est produit à une étape du dit processus : parmi les 32 prisonniers politiques dont on a annoncé officiellement la libération en novembre 1977, l'un était mort et enterré quelques jours avant cette annonce.

...

Mettant l'accent sur le fait brut (libération de prisonniers politiques au Maroc) ou sur le chiffre global (« près d'une centaine »), certains journaux ont laissé planer une certaine ambiguïté : ce nombre serait celui de tous les prisonniers politiques ma-

rocains. D'autres ont été affirmatifs en ce sens. Quant aux rumeurs persistantes propagées par les « milieux bien informés » (comme les journaux proches du gouvernement), elles n'ont pas manqué de produire de l'effet.

A Kénitra, la quasi totalité des familles de prisonniers non libérés sont venues camper devant la porte de la Maison Centrale, certaines que les leurs allaient être libérés de façon imminente, s'ils ne l'étaient pas déjà. Cette attente en plein air, en plein Ramadan et en plein mois de juillet a duré une semaine, jours et nuits. Elle a été couronnée par une immense déception pour ces 200 à 300 pères et mères, frères et sœurs, épouses, qui ont célébré la nuit du Destin quelques jours plus tôt, sans que celui-ci n'exauce leurs vœux. Et pour mettre le comble à leur désarroi, ils sont revenus dans leurs villes et leurs villages pour apprendre par la bouche de « tout le monde » que tous les prisonniers politiques avaient été libérés, car « tous les journaux et toutes les radios » l'avaient annoncé!

Je tiens ici, en connaissance de cause, à faire cette mise au point : le nombre de détenus pour raisons politiques au Maroc ne se réduit pas à « près d'une centaine ». Il est vrai que pour le pouvoir, ce nombre a toujours été nul. En fait, il est le quadruple de « près d'une centaine » (civils et militaires).

Pour ne citer que cet exemple, dans la capitale pénitentiaire du royaume, Kénitra, avec ses deux prisons (civile et centrale), il y a encore 135 détenus politiques des deux sexes, de tous les âges et de toutes les conditions, dont les peines vont de la réclusion pour cinq ans à la réclusion perpétuelle et à la peine de mort (Ahmed El Khiyari, condamné à Marrakech en 1972). Ils ont été incarcérés en 1963 (Mohamed El Atlass), 1972, ou entre 1974 et 1977.

Parmi les détenus arrêtés en 1972 et jugés en 1973 à Casablanca, Abdellatif Laabi est le seul à avoir été libéré le 18 juillet (à la suite de la campagne menée pour sa libération et celle d'Abraham Serfaty, en Europe, et notamment en France). En dehors des 8 prisonniers libérés en novembre 1977, ceux qui ont été condamnés à 5 et 8 ans de réclusion ont purgé l'intégralité de leur peine; les 10 autres, condamnés à 10 et 15 ans,

sont toujours en prison. Les rumeurs selon lesquelles ils auraient été relâchés sont donc sans fondement.

En 1965, à la suite des événements sanglants de mars, et après l'exécution de 14 prisonniers politiques, le pouvoir marocain avait proclamé, en même temps que l'état d'exception, une amnistie générale pour les détenus politiques. Tout le monde avait cru que tous ceux qui n'avaient pas été passés par les armes avaient été relâchés. Nous l'avions cru comme tout le monde, jusqu'au moment où nous avons découvert, en prison, des détenus politiques incarcérés depuis 1960 (Mohamed El Missaoui, dit Amicha) ou 1964 (Brahim El Hallaoui), dont personne ne nous avait parlé, et qui ne devaient quitter la prison qu'entre 1975 et 1980, alors qu'ils étaient censés avoir été amnistiés en 1965. Ils ont été, en fait, les victimes d'une amnésie.

En nous adressant à quelques secteurs de l'opinion dont la mémoire, depuis plusieurs mois, ne semble capable de retenir que quelques noms célèbres, ce rappel nous paraît justifié. Espérons que le tapage mené autour de la libération de « près d'une centaine » de prisonniers politiques ne fasse pas oublier les trois autres centaines qui restent, et qu'avec les 50% de 'célébrités' encore détenues, on veuille bien se souvenir de toute la masse d'obscuretés qui ajoutent la leur à celle des géoles pour jeter une grande ombre sur cette « expérience démocratique originale » que vit le Maroc, où tous ceux qui ne sont pas en prison, en exil, ou trop enfoncés dans leur misère pour penser à autre chose, ont voix au chapitre.

*JE M'APPELLE EL BOU EL HASSANE
DEPUIS 1971 AYANT PERE NOME EL
BOU HASSANE MESSAOUD DEPUIS
1971
MERE NOME RADJA / ALI CHERGUI
DATE DE NAISSANCE ENVIRON 1953
EXACTE 1950
ETUDIER LE COURAN 10 ANS
MARIER SANS TAXE TRES JEUNE A 16
ANS
DEPUIS SA DETTE IL ESPIRE D'UNE
EXACTION POLITUDE
ACONNAITR SA FEMME REEL 1979*

NOTE QUE TOUS LE MONDE ROULER LA FICELLE SUR LE NŒUD
CONNU DEPUIS LA REALISATION
HOME

DONC LE ROI HASSAN II N'EST qu'une
photo
MAIS LE Vrai ROI C'est HASSANE EL
BOU

Ajouté en 1971

Voilà la réalité

je conserve
ce petit cerveau
pour LE ROI
HASSANE II
TITRAN D'EXAMEN
sanguin

AVESSEN Rabat

Mon existence ça vaut rien
MEME J'étais le ROI HASSANE II
au TITRE de MA famille

Avant de partir
J'AI NOTE bien que LE Sang
n'appartient Jamais à moi
il manque des Hémoglobines Rouges
parce que LE Sang ne
Coagule pas
très prudent
surtout dans le papier
Mon Sang est bien Volé

Tu mourras (tu resteras un mythe
de Vingtième siècle)

tu écriras tous avec ta main sans personne
te le dire

Tu as une pensée comme tous les autres
la seule différence c'est que tu as perdu L'ES-
SENTIEL de cela
ta vie

19 septembre 1980, Paris, L. Stoléru.

La France va renforcer les expulsions de
travailleurs clandestins... Dans ce domaine
nous serons draconiens.

20 octobre 1980, Marseille.

Il faut crier flics racistes, maudits! Pen-
dant la manif, nous on pleurait et eux ils
riaient devant nous [...] Si c'est des hommes
qu'ils se montrent sans leur carabine, on

verra s'ils sont forts, c'est les 'melons' qui
sont forts! C'est fini maintenant, nous ne
voulons plus qu'un seul soit massacré ou in-
sulté par les flics, dès que l'un d'eux viendra
nous dire qu'il a été insulté ou frappé on
descendra avec nos enfants, on ira à la pré-
fecture, on manifestera, on s'arrêtera pas là,
surtout nous immigrés français. On ne s'ar-
rêtera pas, c'est fini, un de nos fils a été tué
et il était français par papiers mais sa tête
est arabe. Quand ils les ont arrêtés, ils lui
ont dit tu es arabe, attention j'ai la gâchette
facile...

On nous a dit : les eaux émigrent et le fleuve
se relâche
devant lui la mer
et les murailles derrière lui
il se jette près d'une prison froide comme la
nuit, noire
il serpente indifférent
deux mains s'élèvent à travers le sommeil
hèlent la marche
et le fleuve va
s'amenuisant à l'embouchure
gardé par des fusils et la foudre
deux mains s'élèvent comme l'écho
c'est le Sebou qui tend la main
c'est une prison qui apprend aux murailles
comment narrer la résistance avec son chant
c'est une prison
maîtresse de ténacité

25 octobre 1980, centrale de Kénitra

Aujourd'hui, 25 octobre 1980, le militant
Mohamed Atlas a totalisé sa dix-septième
année de détention. Dix sept années
d'amertume, de répression, de silence : une
mort lente. Nous, détenus politiques à la
prison centrale de Kénitra, lançons un ap-
pel à toutes les organisations et personnali-
tés militantes en vue d'instaurer les Droits
de l'Homme au Maroc et à travers le
monde, et de faire prendre conscience de la
criante réalité marocaine, caractérisée par
la violation des libertés démocratiques ; l'in-
carcération depuis le 23 octobre 1963 du
militant Mohamed Atlas, âgé de 50 ans, en
représente l'exemple le plus frappant.

Mohamed Atlas.

Lorsque j'ai été arrêté, il y a dix-huit ans,

j'ai vu beaucoup de militants nationalistes et progressistes, tant à Dar El Mokri qu'à la prison de Laalou de Rabat... Et depuis, je n'ai pas cessé d'en rencontrer ici, à la prison centrale, ou d'en entendre parler. Et de ce voyage derrière les murailles, je vous ai ramené un message de la part de tous les martyrs de notre peuple. Ce message n'est pas oral, il est inscrit sur mon visage et sur la totalité de mon corps.

28 octobre 1980, Lorraine.

— Je travaillais à Casablanca dans une usine de tissu, mon père m'a écrit de Ouarzazate me disant qu'il y a quelqu'un qui inscrit pour la France, nous étions des centaines à nous inscrire, on a attendu un an, puis on nous a fait passer cinq visites médicales. Après on est resté quatre jours à Casablanca, on nous apprenait nos droits et les droits du patron. C'est le ministère du Travail qui payait l'hébergement et la nourriture. On leur a demandé la valeur du contrat, la réponse a été que le contrat durerait 18 mois et qu'après nous étions libres, qu'on pouvait faire ce qu'on voulait. La plupart des Marocains qui sont ici viennent de la région de Ouarzazate, d'Agadir, de Marrakech, ils ne savent pas ce qu'ils ont signé, parmi les mille tu en trouves à peine quinze qui savent lire.

— Quel travail faites-vous?

— Le charbon, au fond de la mine, à plus de 1000 m de profondeur, c'est nous qui piquons, c'est le travail le plus dur et le plus dangereux, personne ne veut de ce travail; nous sommes huit mille au fond, mais c'est nous qui sommes à l'endroit de la production.

[...]

— Pourquoi cette grève?

— Nous voulons le statut des mineurs. Tu comprends, depuis 1975 je suis ici, et il y en a qui sont ici depuis 74, toujours sous contrat. Tous les deux ans, nous signons un nouveau contrat, mais s'il arrive quelque chose à l'un de nous, malade ou accidenté, il est renvoyé au pays sans aucun droit. C'est ainsi qu'il y en a un parmi nous qui a caché son cancer du rein, il a été hospitalisé au dernier moment, la direction l'a renvoyé au Maroc, huit jours plus tard il meurt au pays. Quand on les renvoyait les uns après

les autres, nous ne disions rien, puis nous nous sommes rendus compte qu'en 75 nous étions 1240 marocains, alors qu'aujourd'hui nous sommes 930. 310 sont partis, morts, malades, accidentés et ceux qui repartent au Maroc ainsi ne sont plus utiles à rien, ni à leur famille ni à leur patrie. Il y a dans la mine 25 nationalités, il n'y a que nous les Marocains qui n'avons pas le statut de mineurs.

[...]

— Tu as encore quelque chose à dire?

— Oui, on n'a pas le droit de faire venir nos femmes, nos enfants; on vit comme des porcs. Ils disent en français: «l'esclavage moderne»... Si tu parles avec quelqu'un, on te répond que tu es sous contrat; tu demandes un congé pour aller au pays, on te dit «sous contrat»; un certificat de travail, tu n'y as pas droit, tu es sous contrat. Ces gens-là ne nous prennent pas pour des hommes. Nous, on se battra jusqu'au bout pour avoir le statut des mineurs, rien de plus, rien de moins. Pourquoi les autres ont le statut des mineurs et pas les Marocains sous contrat? Les Houillères, ce qui les intéresse, c'est que le charbon monte.

Depuis des années je ne traverse plus de ville, je ne traverse, les yeux bandés, que des prisons, prisons de ville, villes-prisons, cellules, caves, halls, cours, tribunaux, cachots, rien d'autre.

Novembre 1980, centrale de Kénitra.

... En traversant la cour, il y a quelques minutes, pour regagner ma cellule, la nuit commençait à peine à tomber. Le ciel n'est plus de ce bleu profond des soirs d'été. Plutôt gris métallique. Peut-être à cause des nuages légers qui le voilent. Et puis la lune était aussi de la partie. La presque pleine lune, énorme œuf brillant suspendu dans le vide. Et le mirador avec son gros œil allumé pour gâcher le tableau.

Maintenant le calme s'est installé, après la série de 'clac-clac' — le double tour des clés. On ne s'y habitue pas, on ne peut pas s'y habituer. J'entends encore distinctement le 'clac-clac' du 9 mars 1972, ma première nuit en prison. Je me souviens de la sensation de froid en dedans que ce bruit créa

dans ma poitrine. Et je crois que je pourrais me ressouvenir de chacune des milliers de fois où j'ai entendu ce bruit, à chaque fois, c'est au milieu de ma poitrine que la serrure se referme. Insupportable? Non, la question ne se pose pas. Seulement, on ne peut pas s'y habituer. Le conditionnement n'a pas de prise. Chaque fois qu'il faut réintégrer la cellule, c'est la même sensation, la même envie folle, presque irrésistible de ressortir. L'enfermement, il y a longtemps, n'était pour moi qu'un mot, l'évocation d'un cha-pelet d'images de murs et de barreaux,

cocktail produit par le recollement de bribes de souvenirs de lecture, de séquences de films et de photos de revues. Maintenant l'enfermement, c'est plus que les quatorze heures d'affilée que je vais passer dans ma cellule, ce moment où la porte blindée heurte le mur et où la clé mâche son double 'claquetis' - cliquetis me semble un bruit si doux, sonorement parlant [...] Tu vois, depuis neuf ans que nous sommes derrière les barreaux, avec nos protestations, nos grèves de la faim, la mort de plusieurs des nôtres, l'aide de nos amis un peu partout, l'étau



s'est desserré. La visite et la promenade ne sont plus strictement chronométrées. Les livres ne nous sont plus comptés à l'unité. Mais en disant cela, et rien que cela, on n'a pas pris un centième de la réalité. Car chaque geste, chaque regard, chaque odeur, chaque son, reste intimement mêlé à la composante pénitentiaire et cela, c'est parfois difficile à faire comprendre aux autres [...] Evidemment, pas question de marcher dans la cellule. Deux mètres cinquante sur un mètre cinquante, mais il faut compter avec la 'pierré', cet édifice de ciment dans le coin qui nous sert de lit, et puis les w.-c. à la turque. Il ne reste plus qu'un mètre cinquante sur quatre-vingts centimètres pour se déplacer [...]

Bien sûr, il y a la cour. C'est là qu'il a fallu apprendre à marcher en rond. C'est là qu'il a fallu apprendre le jeu du ricochet du regard sur les murs qui bouchent la vue. J'en ai vu des cours depuis neuf ans! De toutes formes et de toutes tailles. Des triangulaires, des longues et étroites entre les hauts murs, des mouchoirs de poche où on est si nombreux qu'il vaut mieux s'asseoir. Mais au fond, une cour, qu'est-ce d'autre qu'une cellule de ciel sous la forme de la surface que dessinent les hauts murs sur le fond de ciel. Le ciel s'adapte si bien au découpage. Je me souviendrai toujours de mon ciel triangulaire — un long triangle effilé — de ce ciel auquel j'avais droit dix minutes par jour à Casablanca en 1973. Et le ciel de Lâalou! Ce ciel enfermé derrière de longs barreaux et auquel on vient rendre visite à cinquante ou soixante dans une cour de quatre mètres sur six, où on ne peut donc bouger, se contentant de dialoguer du regard à travers une grille avec le ciel, cette autre victime de la répression chez nous...

10 décembre 1980, Rabat, les familles des prisonniers politiques.

Aujourd'hui 10 décembre 1980, journée anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, nous entendons par l'occupation des locaux de l'O.N.U. à Rabat et par une grève de la faim de 24 heures protester contre la détention de nos fils dans les prisons marocaines, en violation de la Déclaration des Droits de l'Homme dont le Maroc est signataire et

qui comporte : la liberté d'opinion et d'expression, le droit de réunion et d'association, l'interdiction de la torture, etc., autant de droits qui n'ont pas été reconnus à nos fils.

11 décembre 1980, centrale de Kénitra.

Saïda : le 11 décembre est l'anniversaire de ta disparition [...] Tu t'es sacrifiée, tu as levé haut le drapeau de la libération de toutes les femmes opprimées, ta voix claire a retenti dans l'enceinte du tribunal de Casablanca lorsque tu dénonçais les lois qui diminuent la femme et lorsque tu dénonçais l'exploitation des masses laborieuses.

13 décembre 1980, Marseille.

Le 10 novembre, les gendarmes sont venus et ont dit à mon fils Saïd qu'il avait trois jours pour dégager, et que, s'ils le rencontraient après ce délai, il serait mis en prison. Je suis parti avec lui au Maroc et j'avais déjà pris mon billet pour revenir en France lorsqu'on m'a téléphoné pour me dire que Latifa avait été expulsée à son tour. J'ai passé plusieurs jours à la chercher entre Fès et Casablanca. Heureusement qu'en arrivant à l'aéroport de Casablanca, ma fille a rencontré un ami de la famille qui l'a hébergée, et c'est chez lui que je l'ai retrouvée. Je l'ai emmenée chez sa grand-mère, notre seul parent à Casablanca, qui loge déjà les quatre enfants expulsés. Elle leur fait à manger et je leur envoie de temps en temps un mandat. Il n'y a pas beaucoup de travail et c'est très dur pour eux. Tous les six mois je vais les voir et leur amène des vêtements d'ici. Je ne sais pas lire, et je ne connais pas toute la loi, mais ce n'est pas juste. Ils n'ont rien contre Latifa, aucune preuve. Saïd a fait huit mois de prison et il a été expulsé, ses autres frères ont fait des petits vols mais Latifa, elle, n'a rien fait. Que voulez-vous, ma famille ne va pas se bagarrer toute seule contre le gouvernement.

19 décembre, prison civile de Kénitra.

Une deuxième gardienne ouvrir vint la porte et appela, les gardiens pénétrèrent dans la cour, quelques fonctionnaires de la direction se pressaient de même, suivis par le chef. Après quelques instants, la prison-

nière était entre les mains de l'un d'eux qui la tenait par les cheveux et lui administrait coup après coup. Il la sortit de la cour, la roua de coups et la ramena avec des ordres fermes : la mettre dans une cellule, interdiction de lui donner à manger, la vêtir uniquement des habits officiels. Elle criait toujours, elle enrageait, elle insultait. C'était une malade mentale, disait-on. C'était un spectacle de terreur.

17 janvier 1981, Fleury Mérogis.

Agé de 38 ans, d'origine marocaine mais de nationalité française, beaucoup vécu, ch. corresp. avec toutes personnes qui veulent m'écrire : K.B.S. 94833 D1 33 Fleury.

12 février 1981, Montigny-les-Cormeilles, la belle-sœur de M. Khabouche (ouvrier marocain accusé de trafic de drogue par le P.C.F.).

Moi, j'ai toujours eu de la sympathie pour le P.C., je croyais qu'ils défendaient les travailleurs, d'ailleurs mon mari est syndiqué à la C.G.T. Tu vois, il y a un an, si on avait eu le droit de vote, on aurait voté pour eux. Maintenant on ne sait plus qui il faut croire.

22 février 1981, Alger, M. Abdellaziz (secrétaire général du Front Polisario).

La France a aidé et poursuit son aide au Maroc dans son agression contre notre peuple ; cependant la France parle le langage de la neutralité et de la négociation.

8 avril 1981, Orléans.

Un travailleur marocain, en France depuis 1960, est battu jusqu'à paralysie complète par les C.R.S., avant d'être traîné à l'hôpital puis bourré de fortifiants et rapatrié.

Mai 1981, Lyon.

La France avant elle était bien, ils n'ont pas pensé qu'il y aurait des immigrés qui allaient faire des enfants en France, que les enfants allaient vivre en France et vivre comme des Français. Maintenant qu'elle est pourrie, ils ne savent plus que faire de nous alors ils nous jettent dehors [...] La prison d'accord quand tu fais une connerie, c'est normal. Mais pour nous il y a encore l'ex-

pulsion. Les Français, après la prison, ils sont libres ; l'arabe, c'est comme s'il y était encore puisqu'il a encore peur [...] Tu vois, quand on appelle les Français 'les fromages', la plupart croient que c'est une insulte, mais ce n'est pas une insulte. 'Fromage', pour nous, ce n'est même pas 'bougnoul' ; c'est encore moins vulgaire.

11 mai 1981, Libercourt.

Monsieur le Directeur,

Nous sommes huit élèves de C.M.2 de l'école Pantigny filles. Nous sommes immigrés Algériens et Marocains. Nous voudrions savoir si Mr Mitterand va nous expulser car nous avons peur de partir. Nous nous demandons si Monsieur Mitterand va vraiment nous renvoyer. Est-ce que dans votre journal, vous avez déjà écrit quelque chose sur ce que pense Mitterand. Est-ce que vous pouvez nous envoyer vite ce journal?

Merci.

20 mai 1981, centrale de Kénitra.

Je ne manquerai pas tout de même de te dire combien nous étions émus de la manière dont on a chassé le roi des diamants de l'Elysée. La défaite de la monarchie vidéomathèque (terme de J. Attali) aura des conséquences extrêmement importantes sur notre pays, mais je préfère ne rien en dire de plus, sinon je ne m'arrêterais jamais ; surtout que nous étions très occupés ces derniers mois des présidentielles chez vous, on en parlera une autre fois...

26 mai 1981, Paris.

M. Gaston Deferre, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, décide, dans l'immédiat et à titre provisoire, de suspendre, sauf exception justifiée par une nécessité supérieure d'ordre public, l'exécution de toute mesure d'expulsion.

1 juin 1981, Rabat, Hassan II.

La France a changé de chef d'Etat, mais je pense qu'elle n'a pas changé de politique vis-à-vis de l'Afrique. Quelle que soit la fidélité de M. Mitterand aux valeurs socialistes, il est aujourd'hui le président. François Mitterand sait qu'il parle de l'Elysée et non plus de la rue de Solferino.

Casablanca.

— Si vous pouviez me trouver un travail, je serais contente. Je ne veux pas me prostituer mais il faut bien manger, maman et mes frères et sœurs. Je suis la seule pour la famille à apporter de l'argent.

— Ta maman est au courant?

— On n'en a jamais parlé, mais maman comprend, quand je lui apporte l'argent, elle baisse la tête.

— Combien est-ce qu'on te donne?

— 50 Dh, parfois 30 seulement. Mais je veux faire attention à ma santé et il me faut étudier, alors je me prostitue trois fois par semaine.

— Il y en a beaucoup qui font comme toi?

— Oh oui, beaucoup sont pauvres. Dans ma classe, il y en a six qui sont de familles riches et quelques-unes qui ont leurs parents. Nous sommes trente-six et il y en a une vingtaine qui se prostituent.

Casablanca.

Mon père, il est fou, fou de malheur, fou de colère. Le premier qui lui donne un fusil, il le suit [...] Les voisins d'à côté, ils ne sont pas là. Un enfant est mort, ils sont sortis pour l'enterrer. L'enterrer sans payer, c'est difficile : faire un paquet, aller au cimetière, et puis, vite, quand personne ne voit, creuser, mettre le paquet avec l'enfant, recouvrir et partir... Mais les gardiens se méfient. Il faut payer pour qu'ils ne voient rien, qu'ils ne disent rien. L'enterrer vraiment, c'est quinze jours de paye, pour ceux qui ont la paye...

20 juin 1981, Casablanca.

Les grèves et les manifestations contre la hausse brutale des prix des produits alimentaires (consécutives aux effets conjugués de la guerre du Sahara, de la sécheresse et de la crise mondiale, qui contribuent à accentuer un déficit commercial, financier et budgétaire devenu chronique) tournent à l'émeute. Parmi les slogans : « Mitterrand hausse le SMIG, Hassan II hausse les prix ! » ; « Hassan, va-t'en, le Maroc n'est pas à toi ! ». Parmi les 23 banques incendiées, la Société Générale, la B.N.C., le Crédit du Maroc, la Banque Populaire, etc.

Le jour de la grève, la police a excité les

gens. La grève était suivie par tous les petits commerçants, qui avaient baissé leurs rideaux. On ne pouvait même pas acheter une allumette à la médina. Mais les bus circulaient : la veille, sous la menace, les conducteurs avaient dû coucher dans les dépôts pour être sûr qu'ils seraient au travail le lendemain. Et le jour de la grève, ils étaient accompagnés par des policiers. Alors, ça nous a mis en colère, les jeunes ont commencé à jeter des pierres des chantiers. C'est comme ça que ça a commencé...

22 juin 1981, Paris, M. Aït Kaddour, chargé des relations internationales de l'U.S.F.P.

On peut effectivement parler de main étrangère dans les événements de Casablanca, car l'augmentation des prix, qui a été la cause de ces événements, a été dictée au gouvernement par le Fonds Monétaire International.

24 juin, Paris, M. Abderahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P.

Un smicard marocain gagne environ 500 FF., et il s'agit déjà d'un privilégié. Avec les dernières hausses des prix, même si elles ont été allégées ensuite — ce qui prouve bien qu'elles étaient injustifiées — ce smicard ne pouvait plus payer ni son loyer, ni la scolarisation de ses enfants, ni son habillement.

Juin 1981, Casablanca, Maître Mignard.

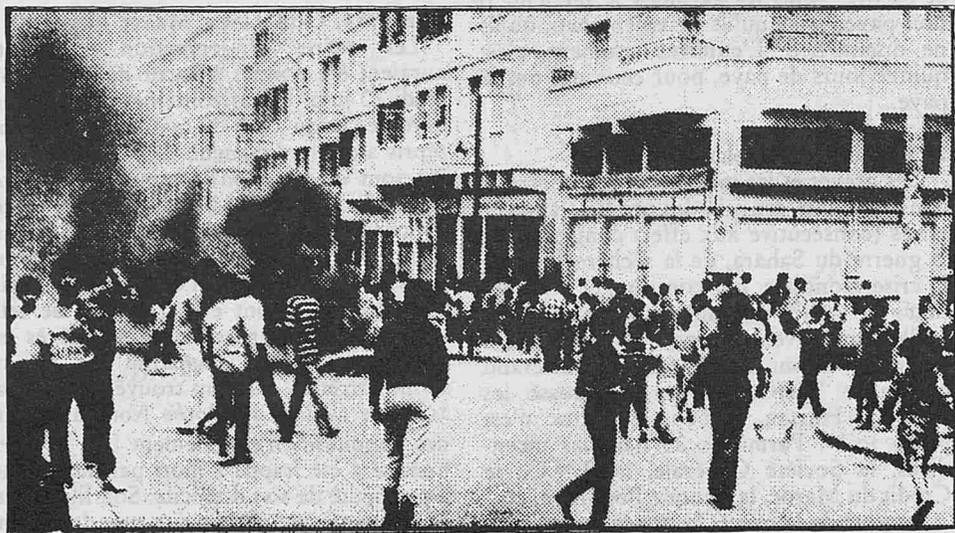
Les ordres d'intervention et de tir auraient été donnés à partir de 15 h le samedi 20 juin. Les affrontements se seraient déroulés jusqu'à 2 h du matin. Le feu aurait repris alors le dimanche. Les morts annoncés sont de 66 selon le ministre de l'Intérieur. Il sont de 637 selon les sources concordantes venant de la morgue de Casablanca et du Centre de secours des pompiers de cette ville [...] Les fiches des registres d'état civil ont été arrachées de telle sorte que la transcription des décès ne puisse se faire [...] Il apparaît que 26 personnes arrêtées auraient trouvé la mort par asphyxie au lieu dit *Roche Noire* à la suite des conditions d'entassement [...] Un vieil homme a été frappé à mort par des soldats à proximité de son domicile. Son fils, survenu entre temps, n'a pu que prendre la tête

de son père entre ses bras et assister à ses derniers moments. Une jeune fille, selon un médecin qui se trouvait à l'hôpital Averroès, a été transportée la gorge trouée par une balle et elle a succombé par étouffement. Des enfants, de très nombreux enfants, auraient trouvé la mort ou ont été blessés à l'occasion de ces affrontements. On annonce de sources encore une fois assez sûres que 20 enfants auraient trouvé la mort dans le quartier de Sidi Bernoussi, dans la banlieue ouvrière ouest de Casablanca. J'ai pu rencontrer la sœur d'un enfant mort dans le quartier Aine Chok. Cet enfant avait 2 ans et demi ; il a reçu une balle de fusil dans les reins ; il semble avoir immédiatement succombé à ce coup de feu. J'ai pu voir enfin un enfant de 14 ans grièvement blessé. Une balle lui a traversé le corps ; rentrée par l'abdomen, elle est ressortie par les reins. On peut considérer qu'au moins un tiers des personnes décédées sont des enfants en bas âge ou des adolescents [...] Il semble que le chiffre de 2000 arrestations, annoncé par les autorités, soit bien en-dessous de la vérité, et que le chiffre le plus vraisemblable soit celui de 6000 ou de 8000.

Juin 1981, Casablanca.

(Une voisine de Siafi Mustapha, 10 ans) : Le 20 juin, Mustapha jouait devant chez lui, Rue 19 (Derb Ghalef), il ne comprenait rien aux manifestations violentes qui se déroulaient dans le quartier et n'y participait pas. Un soldat l'a visé délibérément et je l'ai vu tomber atteint d'une balle à la jambe, se débattant dans le sang qui giclait de sa blessure, criant de toutes ses forces, éberlué, ne sachant pas ce qui lui arrivait. Son père est accouru (on l'avait prévenu, parce que c'est un sourd et qu'il ne pouvait pas entendre les cris de son fils), l'a pris, tout aussi éberlué et désorienté que son fils, et l'a amené au pavillon des urgences de l'hôpital Averroès.

(Le père de Mustapha) : On aurait dit que l'hôpital avait été pris d'assaut par les militaires, ils étaient devant toutes les portes et dans tous les couloirs. Une des patrouilles m'a pris à partie, les insultes venaient de tous les côtés, finalement un militaire (dont je ne pouvais pas distinguer le grade, car ils étaient tous en tenue de combat) est intervenu, il a arraché l'enfant de mes bras et l'a jeté violemment à terre. Mon fils a poussé un hurlement qui m'a fendu le



cœur, mais je n'ai rien pu faire parce qu'on m'a poussé brutalement dehors. C'est en voyant sa bouche grande ouverte et la grimace qu'il faisait que j'ai compris qu'il hurlait de douleur, j'aurais voulu pouvoir entendre ce cri mais hélas! je suis sourd... Mon fils est resté six jours à l'hôpital. On me l'a remis aux locaux du Troisième arrondissement (Derb Ghalef), maigre, pâle, tremblant de peur, terrorisé. J'ai appris par la suite qu'il n'avait presque rien mangé pendant les six jours où ils l'ont gardé à l'hôpital. Il n'a eu droit à aucun traitement médical sérieux, ni à aucune intervention chirurgicale, alors qu'il en avait besoin. Il boite toujours et sa blessure ne s'est pas encore cicatrisée. Il est toujours pâle, et il est habité par la peur des militaires: chaque fois qu'il voit ou qu'il entend parler d'un policier, d'un garde municipal ou d'un soldat, il s'enfuit en pleurant, terrorisé. Voilà ce qu'ils ont fait de mon fils!

30 juin 1981, centrale de Kénitra.

Que puis-je te dire de plus, sinon que ce qui se passe ici est horrible, et dépasse parfois l'imagination. En France, et comme d'habitude, les médias ont choisi leur camp et leurs amis ici au pouvoir. Cela montre aussi que les tyrans et les carnivores d'Afrique pourront compter longuement sur l'apport stratégique des pouvoirs en Occident (quelle que soit leur couleur). Car au moment même où Casa brûlait encore, où les gens pleuraient leurs enfants tués par des balles de pistolets, Cheysson déclarait qu'il «rendait hommage au Roi...» — pour une affaire qui, somme toute, n'a nullement besoin d'être évoquée, et bien sûr ils ont accueilli ça avec un grand soulagement ici [...] Les gens ici arrivent à peine à croire ce qui s'est passé, ils croyaient tout simplement que ce n'était qu'un cauchemar; car beaucoup se trompaient sur la nature de ce pouvoir.

1 juillet 1981, Paris.

C'était un véritable massacre. Les gens se réfugiaient dans les maisons. J'ai vu un enfant tué dans les bras de sa mère, qui s'était penchée à la fenêtre. Un bébé a eu la tête fracassée par une grenade lacrymogène. La panique, mais aussi la colère se sont empa-

rées des gens. Dans tous les quartiers, des manifestations se sont organisées. Les militaires sont entrés dans les maisons. Ils ont cisailé la jambe d'un homme à coup de baïonnette et l'ont jeté sur un camion. J'ai vu un vieillard qui venait de prendre un sac de farine être abattu sur place [...] La police et l'armée avaient prémédité leur coup. J'ai vu moi-même des policiers en uniforme briser des pare-brise de voiture, incendier des motos.

9 juillet 1981, Rabat, Hassan II.

Que l'on sache bien que les quelques 2000 brigands (qui ont manifesté à Casablanca) ne Me font pas peur. Je ne craindrais même pas 500000 fripons [...] Autrement, Je ne serais pas digne de diriger les affaires de ce pays.

Juillet 1981, Aix-en-Provence, Maître Kle-nieck.

J'ai été mandaté par l'Association Internationale des Juristes Démocrates et la C.G.T. pour enquêter sur la répression qui frappe au Maroc les dirigeants et les militants de l'U.S.F.P. et de la C.D.T. après les événements du 20 juin 1981. Etaient présentes au Maroc en même temps que moi et mandatées aux mêmes fins les personnes suivantes: M. Zavrian (Fédération Internationale des Droits de l'Homme et le Comité des Juristes Catholiques), R. Wittenberg (syndicats italiens C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.), A. Tremblay (Commission Internationale des Juristes) [...] Nous sommes arrivés à Casablanca dans la journée du 12 juillet 1981. Le 14 juillet suivant, à 8 heures du matin, nous étions interpellés dans nos hôtels respectifs, invités à quitter sur l'heure le territoire marocain et amenés sous escorte à l'aéroport afin d'y prendre le premier avion en partance. Notre mission qui avait été prévue pour durer une semaine s'est donc trouvée ainsi singulièrement atrophiée.

...
Bien qu'il ait été abondamment écrit à ce sujet, il apparaît opportun de faire un rapide rappel. A la veille du mois de Ramadan, le gouvernement a promulgué une hausse importante (près de 40%) des produits de première nécessité, compromettant ainsi encore davantage le fragile et miséra-

ble équilibre des familles les plus déshéritées. Il s'en est suivi une légitime mécontentement qui devait s'exprimer par une grève nationale décidée par l'U.S.F.P. et la C.D.T. pour le 20 juin. Mais ce mécontentement entraînait l'inquiétude des « nantis » du régime qui, par l'intermédiaire du pouvoir, ont tout tenté pour briser le mouvement d'unanimité nationale qui se dessinait dans le pays. C'est pourquoi il a d'abord été décidé de faire organiser par l'U.M.T., organisation syndicale de tendance gouvernementale, une grève, le 18 juin, qui avait pour but de « désamorcer » le mouvement d'unité nationale projeté pour le 20 du même mois. Cette tentative avortait ou manquait son effet. Il ne restait plus qu'à organiser des provocations pour pervertir la grève nationale du 20 juin. Ce devait être fait avec la participation de membre de l'U.M.T. et d'éléments « incontrôlés ». Le but recherché pouvait alors être atteint par une répression efficace qui permettait d'une part de décapiter l'U.S.F.P. et la C.D.T. et d'autre part d'isoler les forces d'opposition groupées derrière l'U.S.F.P. du reste du pays. Ceci est l'analyse faite par les dirigeants non encore arrêtés de l'U.S.F.P. et de la C.D.T., qui tiennent à faire remarquer que :

a) des arrestations de militants syndicaux ou de l'opposition socialiste ont eu lieu dans certaines localités *avant* les événements du 20 juin : 180 arrestations dans la seule ville de Casablanca ont eu lieu dès le 19 juin ;

b) dès 14 heures, le 20 juin, alors qu'aucune violence n'avait encore eu lieu, les hôpitaux de la ville avaient été prévenus et invités à prendre les dispositions nécessaires pour mettre en place un service de secours d'urgence ;

c) des responsables de l'U.S.F.P. et de la C.D.T. ont été arrêtés dans des villes dans lesquelles il n'y a eu aucun incident : Beni Mellal, Nador, Kénitra, Safi, Bannour, Jaddida, Tanger, Agadir, Meknès, etc.

6-8 août 1981, Casablanca, mission d'information de l'Internationale Socialiste.

Le siège central de la C.D.T., la plupart de ses locaux extérieurs ainsi que ceux de l'U.S.F.P. sont fermés par décision adminis-

trative, et occupés ou surveillés par la police [...] La presse du parti et du syndicat est interdite de fait [...] Il est très difficile de se faire une idée de la répression pénale, les chiffres donnés par le Procureur du Roi à Casablanca (3000 arrestations environ, 1114 inculpés en correctionnelle, 251 en criminelle, plus les personnes en fuite) étant différents de ceux donnés par d'autres autorités [...] Les avocats notent dans les rapports de police d'innombrables contradictions d'heures et de lieux pour les inculpés les plus politiques (p. ex. dirigeants syndicaux arrêtés dans leurs locaux après un long siège, et accusés d'actes de violence commis ailleurs, etc.). De nombreux P.V. de police semblent avoir été falsifiés. Alors que les seuls événements graves ont eu lieu à Casablanca, des arrestations et des procès ont eu lieu dans près de 20 villes, dans tout le Maroc, avec parfois de lourdes peines. La répression des inculpés présentés comme « délinquants de droit commun » a été variable selon les villes, mais souvent très lourde. Ex. : 10 ans de prison pour le « pillage » de bouteilles de lait [...] 190 militants de l'U.S.F.P. et de la C.D.T. ont été condamnés à des peines allant de 1 à 42 mois de prison. Ceux-ci, ainsi que les 6 dirigeants qui attendent d'être jugés à Casablanca, constituent des sortes d'« otages » du pouvoir face à la décision de l'U.S.F.P. de retirer ses 14 députés du Parlement ou à des divergences en politique extérieur.

A propos de l'homme nouveau

les hommes ne sont pas le produit d'une usine

même celle de Dieu

ils se créent eux-mêmes

par le travail, la lutte, l'imagination

et l'amour

ils suent sang et eau

toute la sainte journée

troquent force contre force

comme on troquait jadis l'or

contre la pacotille

la première

graine du chapelet de leur courte vie

la seconde

énergie qu'ils ont semée

et dont on leur redistribue

chichement la moisson



Poupée réalisée par Mouïss Brahim, prisonnier politique marocain.

*mais ça leur permet
de se maintenir debout
arborer un sourire
caresser la main de l'aimé(e)
faire un brin de poème
muet la plupart du temps*

*les hommes ne se transforment pas comme
des mutants
ils commencent par découvrir la tristesse
dans les yeux de leurs enfants
et quand ils regardent le monde autour
d'eux*

*à travers le prisme de ce scandale prosaïque
l'Usine, la Banque, le Grenier des Maîtres
leur apparaissent comme autant de prisons*

*C'est à ce moment précis
qu'ils entendent le cliquetis des chaînes
qui entravent leurs mains
et qu'ils remarquent à tous les horizons
les armes pointées sur leurs poitrines*

*Alors commence l'histoire
de l'homme nouveau...*

*Mon colosse n'a pas les pieds d'argile,
Mon colosse ricane ses dents d'or et de plati-
ne,
Mon colosse a enlevé le turban et sait nouer
sa cravate,
Mon colosse aime les chiens de luxe,
Mon colosse sait parler aux dames,
Il choisit ses cigares, il flirte avec les journa-
listes,
Mon colosse fait des choses avec la statue de la
liberté,
Mon colosse rédige lui-même ses discours,
Il fait la prière et le ramadan,
Mon colosse a l'œil larmoyant quand on parle
du peuple...*

8 octobre 1981, Paris.

Le tribunal de première instance de Mohamedia a rejeté, mardi 6 octobre, la demande de mise en liberté provisoire du marin français Joseph Guillou, incarcéré depuis le 20 août au Maroc pour offense au roi Hassan II. M. Guillou, de Quimperlé (Finistère), est poursuivi pour avoir accroché un saucisson à l'endroit où se trouvait le portrait du roi Hassan II, à bord du méthanier marocain *Al Ghassani*, sur lequel il

exerçait les fonctions de second mécanicien.

*Ils sont là...
Ils vont se mettre à la besogne.
Ils veulent tout savoir.
Combien de petits soleils tu as capturés dans
ta tête?
Combien de lézards tu as vendus au charla-
tan?
Combien d'armes tu as enterrées?
Et puis aussi tes rêves, trop pleins de couleur
et de musique.*

*Les réduits de la torture affichent complet.
Au jour le jour, l'état. Au jour le jour, sa né-
gation, au jour le jour ce prodige qui consiste
à vivre, battre au même rythme cardiaque du
monde...*

**14 octobre 1981, centrale de Kénitra, lettre
de Mohamed Atlas à M. Louis Mermaz.**

Monsieur le Président,

Chaque peuple a ses jours glorieux, et, parmi les jours qui marqueront l'Histoire de France à jamais, restera celui où vous avez supprimé la Peine de Mort.

Cette décision, le Peuple français, avec à sa tête les partis, les syndicats, les intellectuels et les artistes — et plus particulièrement les progressistes — a longtemps combattu pour qu'elle soit prise.

En tant qu'ancien condamné à mort, permettez-moi Monsieur le Président de m'adresser à cette Assemblée Nationale pour lui exprimer le salut et la reconnaissance d'un homme qui est resté neuf ans dans le voisinage de la mort et qui, durant des nuits terribles, a fait ses adieux à des dizaines d'hommes qu'on menait au supplice.

Quand cette monstrueuse machine à moissonner les vies humaines sera-t-elle enrayée à jamais dans mon pays?

Je suis profondément convaincu que les âmes de ceux qui sont partis au petit matin pour ne plus revenir étaient en joie au moment où le gouvernement français envoyait au musée cette guillotine dont il avait hérité. Il ne fait aucun doute que les familles de nos martyrs au Maroc se réjouiront de votre acte créateur pour la vie et pour l'homme.

Seul le sourire sur les visages des familles des suppliciés dépasse en beauté et en noblesse ce jour de l'Histoire de votre pays.

De la position élevée qu'a gagnée la France socialiste d'aujourd'hui — je lui souhaite le plein succès de tout mon cœur — j'espère que vous encouragerez vos amis, parmi les gouvernements qui n'ont pas encore supprimé la peine de mort, pour qu'ils agissent dans le même sens que vous et comme nombre de pays qui vous ont précédé dans ce domaine vital.

Monsieur le Président, aussi longtemps que je resterai en vie, je me souviendrai toujours, ainsi que ma famille (de huit personnes) de la décision historique de votre Assemblée qui a agi en faveur de la vie humaine.

28 octobre 1981, correspondant du *Monde* à Rabat.

M. Claude Cheysson arrive ce mercredi 28 octobre à Rabat pour présider aux travaux de la grande commission franco-marocaine [...] Le bilan pour les cinq mois écoulés est, dans l'ensemble, positif dans la mesure où la continuité des relations et de la coopération entre les deux pays a résisté à l'épreuve de l'arrivée au pouvoir en France d'une majorité socialiste. Soucieux de rassurer et de reconforter l'allié marocain, M. Mitterand avait répondu au message de félicitation de Hassan II, lors de son élection, de façon particulièrement chaleureuse, puis il lui avait dépêché plusieurs émissaires. Les visites successives de M. Berégovoy, secrétaire général de l'Élysée, puis de M. Cheysson dans la première quinzaine d'août, constituaient de nouveaux gestes. Pour animer toute la machinerie d'une vaste coopération multiforme ce sont, en effet, l'inspiration et l'élan politiques qui priment. Les différentes crises qui ont secoué le Maroc sur le plan intérieur au cours des cinq mois écoulés ont failli remettre en question cet élan. Quand le parti socialiste français « exigea » la libération de Maître Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P., arrêté avec quatre autres membres du bureau politique du parti, le gouvernement marocain qualifia cette prise de position d'« immixtion outreucidante » d'un gouvernement étranger dans les affaires maro-

caines, et le Quai d'Orsay avait publié un communiqué beaucoup plus nuancé. Dans toutes ces occasions, toutefois, le gouvernement français et le président Mitterand lui-même ont donné aux marocains la preuve de leur volonté de garder des distances par rapport aux prises de position du P.S. et de développer la coopération bilatérale dans tous les domaines [...] Le volet social sera surtout consacré à la question du renforcement des contrôles à l'entrée en France pour les Maghrébins, et les Marocains en particulier, qui a suscité de vives critiques à Rabat [...] Jamais, en tout cas, la réunion de la grande commission franco-marocaine n'aura été plus opportune en raison des intérêts communs : la France reste le premier fournisseur et le premier client du royaume, tandis que la moitié des coopérants français dans le monde sont à l'œuvre en Afrique du Nord et que 50% des coopérants du Maghreb travaillent au Maroc. Pour Rabat, la relance de la guerre au Sahara par l'attaque de Guelta-Zemmour et la menace extérieure rendent l'alliance encore plus indispensable qu'auparavant.

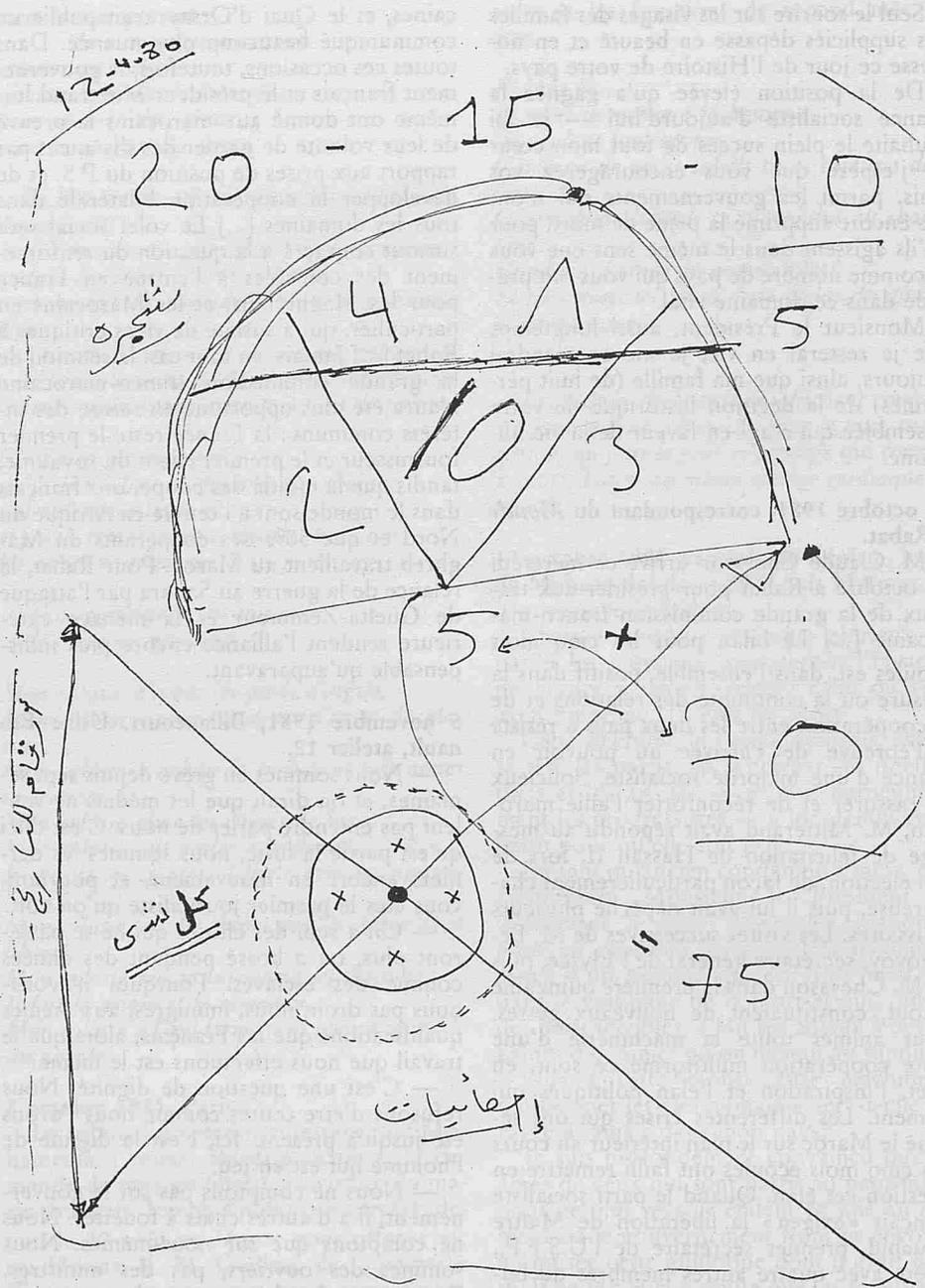
5 novembre 1981, Billancourt, Usine Renault, atelier 12.

— Nous sommes en grève depuis sept semaines, et on dirait que les médias ne veulent pas entendre parler de nous. C'est d'ici qu'est partie la lutte, nous sommes les derniers encore en mouvement, et pourtant, vous êtes le premier journaliste qu'on voit.

— On a subi des choses qui ne se passeront plus, on a bossé pendant des années comme des esclaves. Pourquoi n'avons-nous pas droit, nous, immigrés, aux mêmes qualifications que les Français, alors que le travail que nous effectuons est le même ?

— C'est une question de dignité. Nous refusons d'être traités comme nous l'avons été jusqu'à présent. Ici, c'est la dignité de l'homme qui est en jeu.

— Nous ne comptons pas sur le gouvernement, il a d'autres chats à fouetter. Nous ne comptons que sur nous-mêmes. Nous sommes des ouvriers, pas des ministres. Pour nous, le changement de gouvernement ne s'est traduit que par l'absence des flics qui, en 75, étaient venus déménager les outils. Pour le reste...



Dessin de Hassan El Bou.

10 novembre 1981, Paris, F. Autain.

Il s'est agi pour nous d'assainir les situations héritées du passé (c'est ce que nous faisons avec la régularisation des sans papiers), de mettre fin aux mesures qui tendaient à déstabiliser la population immigrée (c'est ce que nous avons fait avec l'abrogation de la loi Bonnet, des mesures restrictives de la circulaire Stoléru, des mesures restrictives concernant le regroupement familial, avec les nombreuses et quotidiennes abrogations d'expulsions du territoire...), de garantir les droits des immigrés (avec le vote des lois au parlement) ; il s'agit de tendre vers l'égalité des droits entre français et immigrés. Une autre priorité a guidé et continuera à guider notre action, c'est la lutte contre le racisme. C'est la condition pour que soit effective la politique que nous entreprenons.

12 novembre 1981, Paris.

— Dans votre recherche de la vérité, avez-vous des certitudes définitives?

— Seulement que mon père, Mehdi Ben Barka, a été appréhendé par deux policiers français devant le Drugstore St-Germain le 29 octobre 1965 à 12 h 30, qu'il a été emmené dans une voiture de police avec un agent du S.D.E.C.E, Lopez, et un truand, Le Ny, vers une villa de Fontenay-le-Vicomte appartenant à Boucheseiche, truand. Puis il y a eu des allées et venues d'Oufkir et de Dlimi entre cette villa et celle de Lopez à Ormoy. Nos certitudes s'arrêtent là.

16 novembre 1981, Préfecture de Valence.

— Excusez-moi, monsieur, je ne parle pas bien le français.

Le chef de service :

— Votre passeport.

— Voilà, monsieur, je viens pour la prolongation.

— Mais vous êtes rentré quand? Le tampon est illisible.

— Depuis plus de deux ans. Je ne sais pas.

[...]

— Vous n'avez pas le droit, vous n'avez pas de contrat.

— Mais monsieur, excusez-moi, peut-être...

— Taisez-vous, c'est moi qui parle, vous

n'avez pas le droit d'avoir des papiers.

— Mais monsieur, j'ai la femme...

— Ah, en plus de ça, vous emmenez votre femme. De quel droit?

— Mais excusez-moi monsieur, la femme je l'ai mariée ici.

— J'en ai assez. Je ne vais pas passer le réveillon avec vous. Au suivant.

Novembre 1981, Paris, un travailleur marocain.

— Etes-vous au courant de la Conférence Franco-Africaine?

— Je ne sais ni lire, ni écrire, même quand je regarde la télévision je ne comprends pas ce qui se dit, alors qu'ils se réunissent, de toutes façons ils ne font que ça! Et moi je ne peux pas laisser mes problèmes. Au revoir, il faut que j'aille me plaindre à l'assistante sociale, la Sécurité Sociale ne veut pas me payer et le gérant dit qu'il faut que je quitte la chambre.

Novembre 1981, centrale de Kénitra.

Savez-vous ce que c'est d'être allongé pendant quatre cents ou cinq cents fois vingt quatre heures sous la lumière vive et blanche de tubes fluorescents de grandes dimensions? Le bandeau nous empêchait de voir, mais laissait passer cette lumière, car il était découpé dans la toile légère des sacs de farine de « l'aide » américaine. Ainsi, suivant l'endroit où il était découpé, chacun de nous portait sur le front, en une langue différente, la mention « don du peuple américain » — pauvre peuple américain! La nuit est encore plus nuit lorsqu'elle se situe sous l'éclairage violent de la lumière artificielle. Sans celle-ci on peut encore faire la différence lorsque s'infiltré dans le cachot la pâle lueur du jour. Combien d'entre nous sont ainsi sortis les yeux brûlés qui, de longues années après, ne peuvent plus supporter de regarder en face le soleil, ni encore moins une ampoule électrique! Comprenez-vous pourquoi sont devenus fous nos camarades Mustapha Ouaham, Hassan El Bou et Miloud Achdini? Chers amis, nous ne croyons pas nécessaire de continuer davantage pour vous faire comprendre l'urgence de notre appel au secours pour les disparus détenus dans les lieux et camps secrets du Maroc. Cinq ans, deux mille fois

vingt quatre heures de cet enfer pour ces hommes, ces jeunes gens enfermés dans le « complexe » de Rabat! Huit ans, neuf ans, plus de trois mille fois vingt quatre heures d'un enfer plus terrible encore pour ceux du bagne de Tazmamart!

10 décembre 1981, Paris.

Parents de Mohamed Ababou, de Houcine ben Ali Elmanouzi, et des trois frères Bourequat, tous disparus depuis plus de huit ans, nous avons été amenés à faire maintes démarches pour avoir des nouvelles de nos proches dont le sort reste à ce jour inconnu. Les autorités marocaines nient les détenir. Les informations qui nous sont parvenues récemment sur le camp de séquestration situé à Tazmamart nous terrifient et nous laissent à penser que la vie de nos proches — s'ils sont encore vivants — est plus que jamais en danger. Le cas de nos disparus n'est pas particulier; les recherches que nous avons entreprises nous ont permis d'apprendre que des dizaines d'autres subissent le même sort, que des dizaines, si ce n'est des centaines, sont morts dans ces lieux secrets de détention, geôles illégales où se pratique la torture et où sévissent les pires maladies.

16 janvier 1982, centrale de Kénitra.

Se sentir soudainement asphyxié, un laps de temps atomisé, réduit à l'ouverture d'une porte — d'un monde astreignant à un autre, cellulaire, décomposé, cancérigène. Se sentir soudainement, lourdement, doublement prisonnier, sans mots du passé, sans sourire, sans aucune possibilité de communication. Le silence lui-même étant miné par l'odeur nauséabonde d'une cuisine exhalant les senteurs d'une pitance pour un quartier de fous en haillons...

« Les autres » se trouvent ailleurs. Toujours ces « autres ». Là, même dans la pire des folies, cette blessure que porte l'humanité ne s'estompe pas... « Les autres ».

Tout cela en ce laps atomisé de temps avant qu'une porte ne s'ouvre, et avant que tout le gris — ce gris fade qui nous poursuit, ce gris, malheureux avorton du blanc et du noir — ne me happe dans un tourbillon de nausée.

Et l'œil.

L'œil presque sans vie, l'œil relâché, fatigué, harassé, peut-être de reproduire inlassablement la porte grise, l'immobilité. Cet œil tombant est incrusté dans un visage ayant perdu le sourire, dans un visage las, fatigué, interrogateur alors que la porte grise s'ouvre. C'est Hassan El Bou... Jadis si vivant, jadis...

Oh putain de jadis! Lui, là, alité, couvert par des draps sentant la pisse et la sueur. Lui, là, est un index accusateur, il accuse tout: les criminels et le crime, le silence aussi, mais surtout les criminels.

A sa gauche Miloud Achdini, le regard vitreux, affaissé sur un lit défait, me tend la main. Oui, il m'a reconnu, me dis-je, mais en moi il a reconnu cette prison centralé où l'on porte atteinte à sa mémoire, où le crime fut commis.

Il est fatigué, absent, mais surtout loin... J'ai l'impression que je ne pourrai jamais l'atteindre, sa voix est faible, ses lèvres ne bougent pas.

Tout près de son lit deux policiers fument dans la cellule nauséabonde, un « talkie-walkie » sur le lit, l'œil attentif, suspectant tout, tout mouvement de ma part, toutes mes questions.

— Le docteur vient-il nous voir?

A ma surprise, c'est El Bou qui répond:

— Non, depuis longtemps.

C'est avec un semblant de sourire — amalgame de dégoût, d'ironie et de révolte — qu'il lâche ces mots; son visage et son œil gonflé par une sinusite frontale jamais soignée jusqu'ici ne bougent pas, mais en disent long sur cette dizaine de mois passés au centre de la décomposition même.

Trois autres détenus, des droits commun, gisent dans cette cellule du service fermé, l'un tout nu, à peine le sexe couvert par un morceau de toile, un autre endormi sous des draps gris; le troisième, les yeux grands ouverts, devait certainement se demander le pourquoi de cette irruption d'un détenu et d'un gardien dans leur abandonnée cellule d'hôpital.

26 janvier 1982, Hassan II.

Je mets quiconque au défi de trouver le moindre nuage entre le roi du Maroc et le président Mitterand depuis son élection à la magistrature suprême. Il n'y a jamais eu de

nuage entre les deux chefs d'Etat... Navré de vous avoir déçu, mais il n'y a pas de problème...

Février 1982, cathédrale de Nîmes, un saisonnier marocain participant à la grève de la faim des sans papiers.

C'est une vie qui n'est pas une vie, une vie sans avenir. Je passe l'année en aller-retour, toute l'année dans le train, ou dans les fermes. Depuis 1978, mon patron me fait des contrats de quatre mois. A la fin du contrat, je repars au Maroc et je passe deux mois en famille, puis je reviens, en touriste. Je travaille quatre ou cinq mois au noir, et lorsque je sais que le patron a envoyé le contrat de l'année suivante, je repars au pays. Je passe une ou deux semaines à la maison, puis c'est la visite médicale à Aïn-Bordja et je reviens en France. Pour quatre mois encore... Vos propres enfants ne vous reconnaissent pas. La première semaine, le plus petit pleurait lorsque je voulais le prendre dans mes bras... Le patron ne nous donne que des acomptes, 200 à 500 francs, pour les commissions. Ce n'est qu'à la fin du contrat qu'il nous paye. Comme ça, il a deux chaînes pour nous tenir : le contrat et la paye... Je ne connais personne autour de moi qui arrive à épargner. Tu manges, et tu envoies le reste de l'argent pour que la famille mange là-bas... On pense que ce nouveau président va nous traiter mieux que l'autre, mais on ne le connaît pas bien encore. On va voir avec cette grève ce qu'ils vont répondre. Nous, on attend la démocratie.

Cathédrale de Nîmes, un catholique intégriste.

Il faut expulser ces Arabes. Ensuite, nous demanderons à un prêtre digne de ce nom de célébrer une messe réparatrice pour effacer la souillure.

« Ce que nous voulons ».

*C'est simple
nous ne voulons pas acquérir la lune
pour organiser des orgies lugubres
qui nous fasse oublier des crimes que nous
n'avons pas commis*

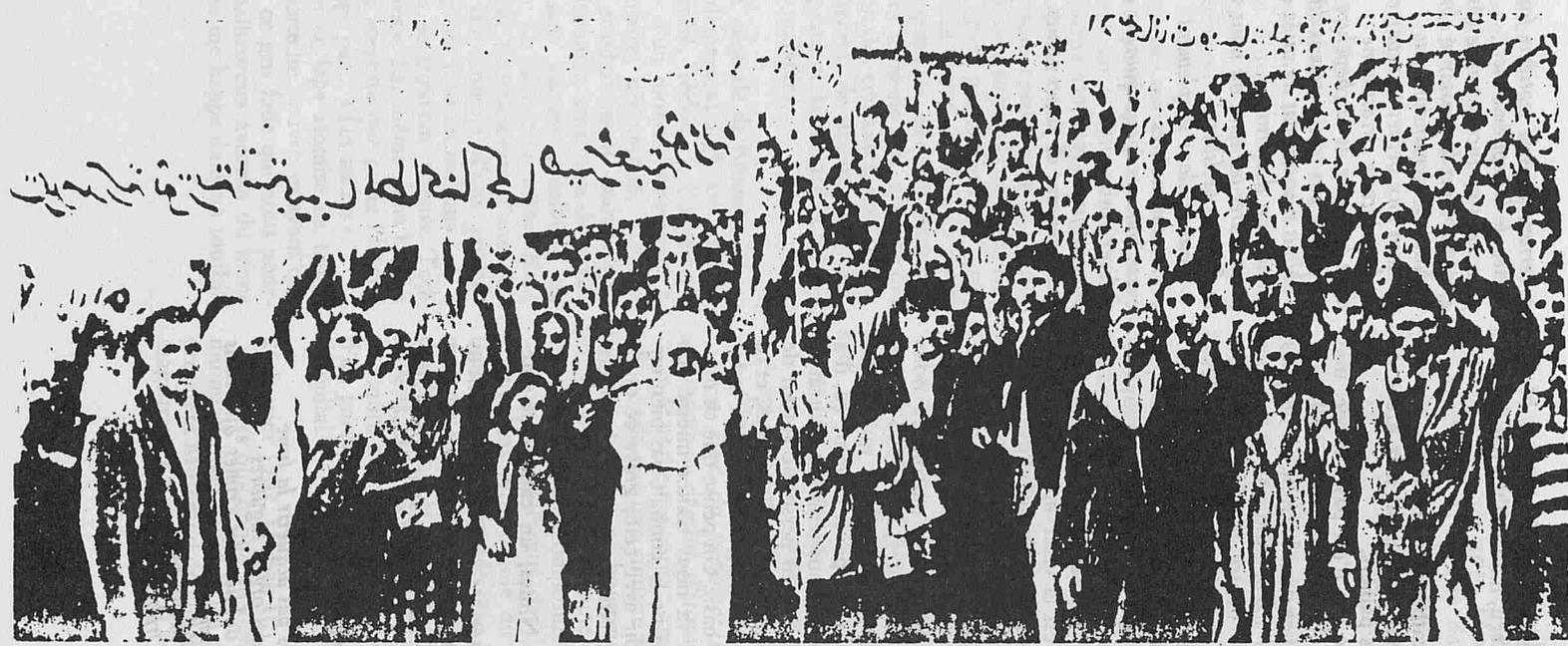
*Nous ne cherchons pas
l'Oiseau-Bleu-Orphelin*

*se terrant dans la septième forêt après la traversée de la septième mer
pour nous en incorporer le gésier
afin d'obtenir la puissance absolue*

*Nous ne demandons pas
la main aux veines transparentes
de la princesse circassienne
dont la traîne de la chevelure verte
est portée par trois esclaves dûment excisées*

*Nous n'avons pas de visée de conquête
sur le pays d'autrui
pour sabrer les yeux où nous voyons pétiller
la flamme de liberté*

*Nous voulons simplement
vivre sans maîtres
entre hommes égaux quoique dissemblables
fédérer nos mains
pour de justes récoltes
récompensant de justes peines.*



الجمهورية العربية السورية
لجنة الدفاع عن الديمقراطية
والحرية

الجمهورية العربية السورية
لجنة الدفاع عن الديمقراطية
والحرية

COLLECTION TEXTES

NOTA

Pour tout renseignement concernant le soutien aux prisonniers marocains, écrire à l'une des adresses suivantes :

- Revue ACTUELS, Henri Poncet, Editeur, les Hauts de Jersaigne, 74270 Frangy (Tél. 50 - 77.22.86).
- Revue LIBERTES-MAROC, 34 rue des Tables Claudiennes, 69001 Lyon.
- Comité de Lutte contre la Répression au Maroc, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris.
- Comité pour la Libération d'Abdellatif Derkaoui, CIDIM, 9 rue de la Rotonde, 13001 Marseille.

COLLECTION TEXTES

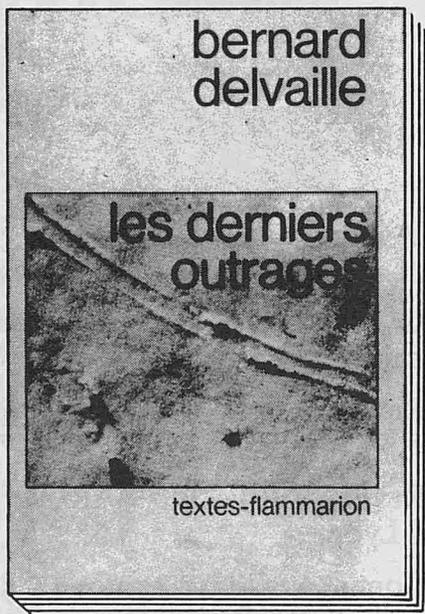
dirigée par Bernard Noël

bernard delvaille

LES DERNIERS OUTRAGES

Entre la fiction et la biographie, le récit d'une errance amoureuse dans les villes de la nuit et de la brume. Livre de la blessure originelle qu'il cherche à refermer, remontant jusqu'aux enfances recouvertes par la neige - par la vieillesse - et qui s'offre comme une poignante confession amoureuse scandée par quelques grands textes de la littérature.

112 pages 38 F



alain coulange

LA MORT TOUTE

La mort toute est construit sur l'idée d'une conversation : quelqu'un parle en imaginant qu'un autre personnage est là pour écouter. Mais à force de mutisme l'interlocuteur rêvé ne fait que lui renvoyer l'image insupportable de la mort et de sa question, insistante et sans réponse : pourquoi et à quelle fin suis-je promis à disparaître ?

176 pages 50 F



FLAMMARION

OUVRAGES PARUS A ACTUELS

(1966-1982)

Gérald NEVEU - *Comme les loups vont au désir*

Alain DEGANGE - *Lx ou L'œuf nuptial*

Jordi de SANT JORDI - *Cinq poèmes d'amour*
Préface de Jean Cassou
Traduction de René Nelli

Henri PONCET - *Proses de « l'oiseau-navire »*

Claude FOURNET - *Le dormeur et l'habité*

Alain DEGANGE - *L'homme qui tombe*

Henri PONCET - *Ce qui arrive*
Dessins de Michel Pouille

Henri FEUILLET - *Ses tracts et plaques de l'échec*

Malika B. - *Chronologies 75-78*

Collectif de l'Ecole du PRADO - *Mémoire commune*

Henri FEUILLET - *Je à l'emporte-pièce je je*

Patrick LAUPIN - *Le jour l'aurore*

Claude MINIERE - *Encore un effort*

Jean-Michel OLIVIER - *La toilette des images*

Stanislas RODANSKI - *Existe*

A PARAITRE

Pierre ROTTENBERG - *Telle est l'alerte dans la langue*

Jean-Marie SOREAU - *Donné à lire*

Michel POUILLE - *Peintures*

Patrick LAUPIN - *La matière se souvient*

Henri PONCET - *Soleil manchot*

Libertés-Maroc

Revue de lutte
et d'information
sur le Maroc

Abonnements

4 numéros : 80 francs

Le numéro simple : 20 francs

Rédaction et administration

34, rue des Tables Claudiennes
69001 LYON

ACTUELS

ECRITURE/THEATRE/PEINTURE

REVUE TRIMESTRIELLE

REDACTION ET ADMINISTRATION

Henri PONCET, Editeur
les Hauts de Jersaigne
74270 FRANGY (Haute-Savoie)
Tél. (50) 77.22.86

POUR LA SUISSE

Jean-Michel OLIVIER
31, rue Fort-Barreau
CH - 1201 GENEVE
Tél. (22) 34.25.17

POUR LE CANADA

François CHARRON
7345, rue Casgrain
Montréal - Québec

COLLECTIF D'EDITION

Annette COLLIOT-THELENE
Frédérique COULANGE, Michel BOURGOIN
Roger DEXTRE, Eugène DURIF
Patrick LAUPIN, Patrick MALOD
Jean-Michel OLIVIER, Dominique PONCET
Henri PONCET, Michel POUILLE
Pierre ROTTENBERG

ABONNEMENTS

1 an (4 numéros) 120 F - 2 ans (8 numéros) 220 F
De soutien : 250 F (1 an) ou 500 F (2 ans)
Etranger : 140 F (1 an) ou 260 F (2 ans)
Versements à effectuer au nom d'Henri PONCET
(adresse ci-dessus)

Le présent numéro,
vingtième de la nouvelle série d'Actuels,
a été réalisé par
le collectif de la revue
et imprimé sur les presses de
l'Atelier Offset de Frangy
en Haute-Savoie.
Il a été tiré à 1500 exemplaires
et achevé d'imprimer en Juin 1982.

Périodique.
Commission Paritaire
des Publications et Agences de Presse
Certificat N° 62270.
International Standart Serial Number
N° 0399.5070.

Dépôt légal : Deuxième trimestre 1982.
Le Directeur responsable : Henri Poncet.

Libertés-Maroc

4

ACTUELS